JUIN 2022 | VERS UNE TRANSITION ORDINAIRE | Numero 3

LE JOURNAL DU SOLIDARIUM

Troisième édition

EDITO :
Yohann, responsable d'exploitation pour Les Sens du Bray & Gilles, chef de projet à la Maison d'Economie Solidaire - p.2

ACTUALITES & EVENEMENTS :
Le Solidarium en action ! - p.5

DOSSIER SPECIAL :
Une propriété partagée pour développer le territoire, quels moyens et quels impacts ? - p.10

REPORTAGES :
- Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour partager la propriété des objets innovants : la Maison d'Economie Solidaire, première SCIC du Nord de la France !
- La PLASS et l'espace de Coworking du Solidarium : des outils de travail mutualisés au service de la qualité de vie en ruralité !
- Les tiny-houses : une expérimentation de la propriété d'usages
- Interview croisée : Retour sur l'éco-pôle, un projet collectif pour réduire les déchets

RECHERCHE :
Les SCIC : une innovation coopérative à fort potentiel de développement territorial - p.30

DIVERTISSEMENTS :
- Portraits insolites - p.32
- Jeux - p.35

Yohann, responsable d'exploitation pour Les Sens du Bray & Gilles, chef de projet à la Maison d'Economie Solidaire

Partager c'est Multiplier !

Revenons un peu sur le contexte difficile de ce printemps 2022 : nos fondamentaux sont bousculés, qu'il s'agisse de notre santé, de notre mobilité, ou de notre confort quotidien. En effet entre la Covid-19, l'inflation générale et l'instabilité géopolitique, le climat n'est pas à la sérénité. Si nous menions tous ensemble notre embarcation bringuebalante dans une même direction, encore pourrions-nous bénéficier de l'énergie du collectif... mais il semble que nous soyons au contraire encouragés dans nos modes de vie à nous éloigner les uns des autres et à privilégier des comportements individualistes. Dans cette situation inconfortable, notre capacité d'agir a de quoi être mise à mal !

Pourtant, des initiatives fleurissent partout en France pour récréer à la fois du lien social et de l'activité économique, à partir de ressources que nous avons parfois à disposition et que nous n'exploitons pas suffisamment : les objets et matériaux à réemployer, les compétences techniques et les contributions non marchandes de nos collègues, confrères, voisins..., ou encore la mutualisation de moyens matériels de production, coûteux à acquérir et à entretenir, régulièrement sous-utilisés. Des espaces physiques emblématiques de ces initiatives prennent la forme de « Tiers-Lieux », où se mettent en pratique des usages collectifs de ces multiples ressources. Dans notre campagne du Pays de Bray, lorsque Léa a besoin d'un atelier équipé et de conseils pour réparer son vélo ou que Owen veut usiner une pièce mécanique pour réparer sa tondeuse, ils n'ont pas beaucoup de solutions, hormis celles de s'équiper eux-mêmes ou de racheter du neuf. De même, lorsque Jean-Pierre, artisan implanté de longue date sur le territoire, est confronté aux évolutions rapides de son métier, avec la numérisation, les exigences réglementaires... ne gagnerait-il pas à relever ce défi dans un cadre collectif, et ainsi de pouvoir se consacrer pleinement à son métier?

Notre Tiers-Lieu, le « Solidarium », a ainsi vocation à apporter des solutions pratiques et accessibles pour répondre aux besoins des habitants et des entrepreneurs, pour diffuser de nouvelles façons de concevoir, de fabriquer et de partager. Espace de Coworking, Pépinière d'entreprises, incubateur, ou encore lieu d'accueil d'associations de bénévoles et lieu de production de bien et d'idées, le Solidarium se propose de réunir dans un même espace des usagers qui ne se seraient jamais croisés ailleurs. Nous le percevons comme un outil précieux pour le développement du territoire, servant tout à la fois à stimuler l'activité économique et à retisser du lien social. En partageant des ressources en proximité dans une communauté de vie et de travail, on ne rationne pas la part de chacun, on l'augmente et on l'enrichit !

Et nous pourrions même envisager d'aller un peu plus loin que « l'usage collectif », en nous inspirant de ces nombreuses expériences enthousiasmantes de « propriété collective ». La Maison d'Economie Solidaire le vit déjà au quotidien

depuis bientôt 20 ans à travers son statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) et qui conduit chacun des coopérateurs à être propriétaire, à travers les actions qu'il détient, d'une fraction de cet outil au service du développement du territoire. Promouvoir et entretenir cette vision c'est l'occasion d'une ouverture encore plus large, d'une invitation à participer, à partager, et en définitive, à multiplier les réussites !

Bonne lecture !

Ils nous quittent pour de nouvelles aventures !

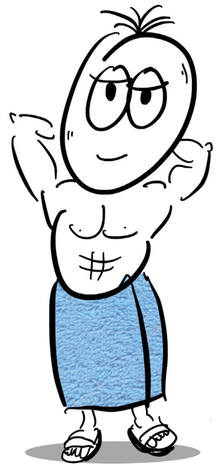

Mehdi... l'animateur, le sourire et la bonne humeur !

Apres plusieurs années à animer le Pôle Territorial de Coopération Economique du Bray, à développer le projet de Belle-Eglise et à contribuer à la création de l'Agence (association qui porte l'animation du Tiers-Lieu du Solidarium et les locations des tiny-houses), Mehdi a finalement décidé de retourner à ses premiers amours professionnels : l'éducation populaire !

Merci Mehdi pour ton engagement, et à très vite au détour d'une animation dont tu as le secret !

Karine...la formatrice, l'écoute et la gentillesse !

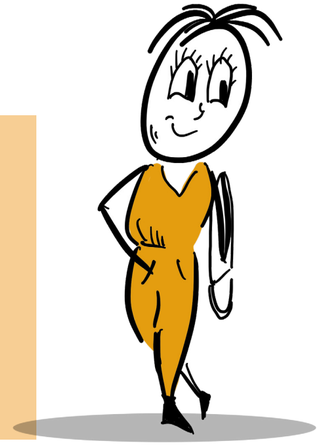

Des centaines de stagiaires se souviennent de ses mots de réconfort et de soutien quand, à l'approche des examens, le stress les faisaient douter. Pourtant, ils ont quasiment tous obtenu le diplôme pour lequel Karine les accompagnait. Elle nous quitte, mais reste toute proche, puisqu'elle participe à structurer l'offre d'insertion dans l'Oise.

Merci Karine pour ton engagement, et à très vite pour la suite des aventures, afin de faire rayonner l'insertion socio-professionnelle des citoyens du territoire !

ENFIN DISPONIBLES !

Ensemble ça change quoi ?

Le livre de restitution du portage de parole du Makers Week-End ainsi que les affiches sont enfin disponibles !

Demandez-le au Solidarium ou contactez L'Equipage au 06 75 50 82 15.

Numériquement votre

Ça bouge du côté du Connect en Bray et de la médiation numérique au sein du Solidarium. En exclusivité, voici les dernières nouvelles.

Un nouveau médiateur numérique et un recrutement à venir !

Au Connect en Bray, c'est Ratsimba, médiateur numérique de la Communauté de Communes, qui a rejoint les troupes! Présent sur le site trois jours par semaine (du lundi au mercredi), il se charge des Initiations Accompagnées, séances de médiation numérique d'une heure en face à face en fonction de vos besoins !

Pour bénéficier de ces initiations individuelles, il vous suffit de contacter le Connect en Bray afin de faire une première rencontre diagnostic qui vise à évaluer vos aptitudes et demandes d'apprentissage. Suite à cela, le Connect en Bray constituera un programme avec vous, pour vous accompagner sur l'apprentissage informatique et numérique !

Mais ce n'est pas tout… le Connect en Bray cherche également à renforcer l'équipe par le recrutement d'un nouveau médiateur numérique ! On leur souhaite de trouver la perle rare, et savons d'ores et déjà qu'il ou elle sera accueilli(e) chaleureusement au sein de la brigade. .du digital !

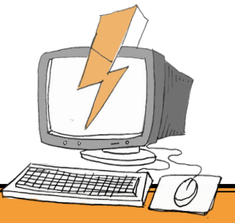

Infos : page Facebook Le Connect en Bray

Où ? Z.A du Grand Pré, 4 rue de la Prairie 60650 LACHAPELLE-AUX-POTS

03 44 80 25 25 - 06 22 85 75 22
Tarifs : Gratuits pour les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi et les salariés de la MES !
ou
2€ la séance avec une carte de 10 séances, sur rendez-vous, valable indéfiniment pour les publics sans réduction.

Le reconditionnement d'ordinateurs grâce au travail des bénévoles du Répare Café et des salariés de la Recyclerie !

Le Connect en Bray s'est lancé début 2022 dans le reconditionnement d'ordinateurs qui seront mutualisés dans le Pays de Bray. Accompagnés du Répare Café et de salariés en insertion de la Recyclerie, ces ordinateurs ont été remis à neuf dans l'objectif de faciliter le déploiement et l'équipement de nouvelles salles du Connect en Bray dans la communauté de communes ! Il paraît même que certains ont l'ambition d'ouvrir un espace numérique fixe dans la commune de Sérifontaine…On reste en ligne ! La suite au prochain numéro !

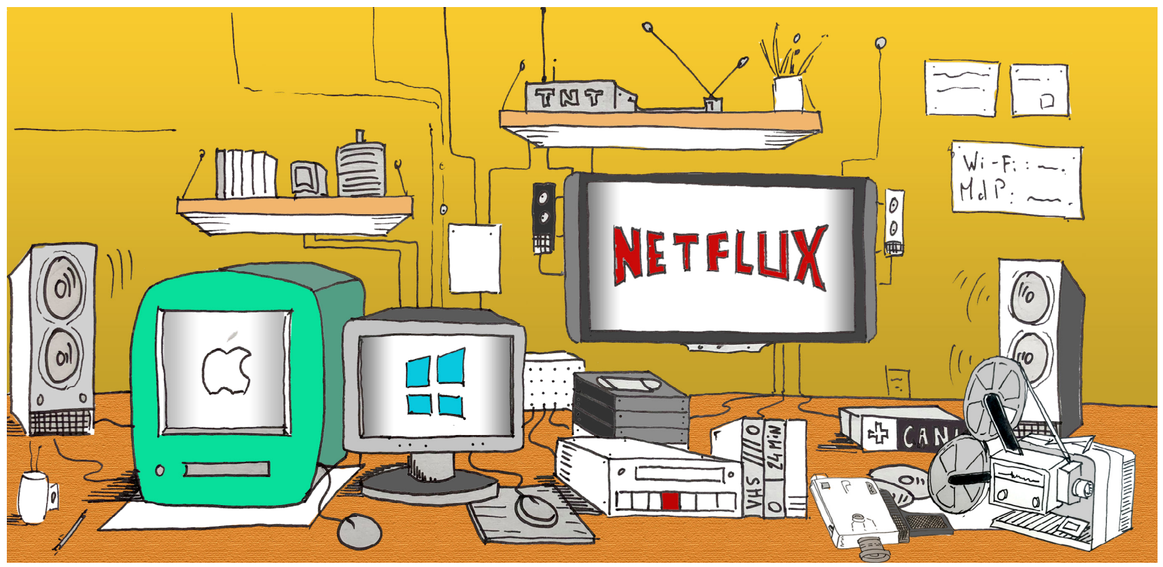

Un après-midi festif pour faire soi-même !

Le 7 mai dernier se tenait un après-midi « Faire soi-même » au Solidarium, organisé par le Répare Café du Bray ! Une forme de Répare Café géant, où chacun pouvait apporter ses objets pour que de supers bricoleurs en herbe puissent aider à les réparer.

Au programme ? De nombreux ateliers : fabrication de peinture écologique et de teinture pour tissus (à base d'oignons et de curcuma, promis on ne dit pas de bêtise !), de produits ménagers mais aussi du collage artistique, de la couture… On continue ? Du théâtre d'improvisation, du jardinage, du graffiti , la vente de produits locaux, des stands pour les plus jeunes animés par des animateurs de la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, la vente de crêpes et boissons au profit de Perspectives contre le Cancer, et même une web radio qui a réalisé des interviews durant la journée ! Tout cela pour dire qu'on ne s'y est pas ennuyé !

En résumé, un après-midi débordant de bienveillance, de convivialité, de sourires de rires, des échanges, du partage, un public nombreux et plus de 50 personnes qui ont été directement actrices de cet évènement en participant à l'organisation, à la mise en place et au démontage des stands. Une occasion de plus pour échanger, fabriquer, s'initier et s'enrichir du savoir des autres, le tout en plein air ! Un grand merci à l'ensemble des participants et des partenaires.

Plus d'informations et les vidéos de cette journée à retrouver sur le Facebook Les Mains du Bray

Sous le soleil du Beauvaisis : une réflexion partagée autour de la création d'un parc photovoltaïque

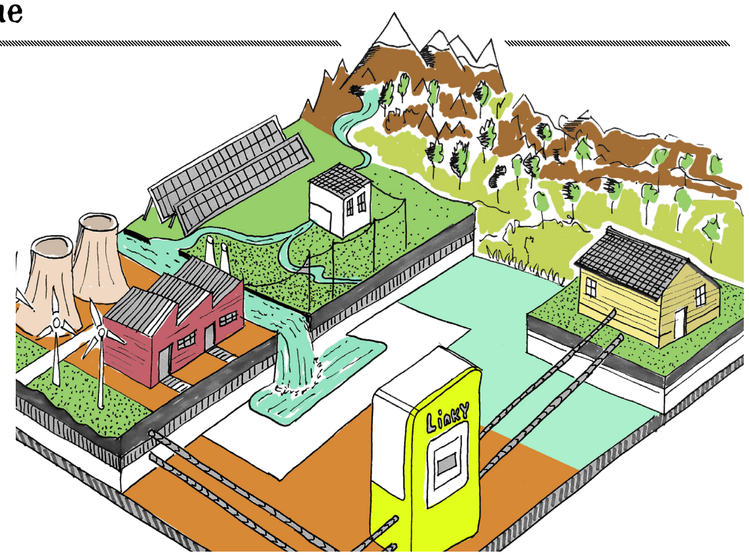

Depuis quelques mois déjà, le projet de création d'un parc photovoltaïque mutualisé dans le Beauvaisis est en réflexion, sous l'impulsion des acteurs de la Maison d'Economie Solidaire. Intéressé(e) par les énergies renouvelables ou tout simplement les actualités du territoire ? On vous explique !

Quézako ? Un parc photovoltaïque produit de l'électricité grâce à la lumière du soleil, une source d'énergie renouvelable, et gratuite. Un parc photovoltaïque est généralement composé de panneaux solaires, eux même composés de plusieurs cellules d'environ un millimètre d'épaisseur. Ces cellules contiennent un matériau semi-conducteur, qui libère des électrons et produit un courant électrique grâce à la lumière. Le courant produit passe ensuite dans un onduleur qui le transforme en un courant alternatif, utilisable sur le réseau d'électricité classique ! .

Mais à la Maison d'Economie Solidaire, on choisit toujours de faire les projets… en collectif ! Plusieurs acteurs sont d'ores et déjà impliqués dans la démarche d'un parc photovoltaïque mutualisé, installé sur plusieurs sites du territoire :

- La communauté d'agglomération du Beauvaisis, qui a lancé un appel à manifestation d'intérêt sur la création d'un parc photovoltaïque Beauvaisien, co-géré par un collectif de citoyens locaux. Détenant un nombre important de bâtiments sur lesquels il serait possible d'y disposer des panneaux solaires, la communauté d'agglomération est actuellement en discussion avec des cultivateurs, des entreprises, ainsi que des particuliers pour savoir s'ils auraient également des toits à mettre à disposition, et seraient prêts à rejoindre ce collectif.

- La Maison d'Economie Solidaire réfléchit également à positionner sur ses bâtiments un ensemble de panneaux photovoltaïques mais aussi à reprendre un site d'usine désaffecté à Sérifontaine (en partenariat avec Enercoop et la commune) pour y installer une partie du parc photovoltaïque.

L'objectif est d'associer toutes les parties prenantes (collectivités locales, entreprises, associations, et citoyens) afin de créer une société coopérative qui exploiterait toutes ces installations en commun. Ce projet deviendra ainsi une entreprise détenue par les beauvaisiens, co-exploitants de de l'électricité produite et diffusée localement. Un projet très innovant, qui pourrait sûrement venir s'ajouter à celui de la création de l'éco-pôle de déchets (présenté plus loin dans ce numéro).

Nous ne sommes qu'au début de cette aventure, sachez surtout que si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la Maison d'Economie Solidaire pour lui faire part de vos questions ou demandes !

Pour plus d'informations, contactez la Maison d'Economie Solidaire au 03 44 80 25 25.

• Le Répare Café du Bray arrive à Blacourt !

Récemment, une convention a été signée avec la municipalité de Blacourt, une des communes de la Communauté de Commune du Pays de Bray, pour mettre en place un Répare Café délocalisé les 18 juin et 19 novembre 2022.

Le Répare Café se déplacera alors avec ses bricoleurs et bénévoles. Il parait même que la municipalité motive des citoyens de la commune pour participer et proposer leur compétences pendant ces deux journées. Restez aux aguets pour venir faire réparer vos vieux objets !

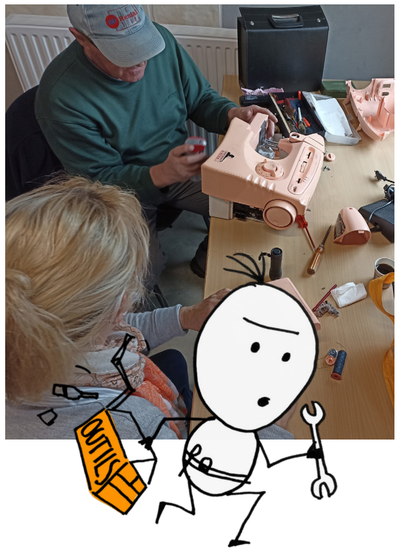

Où ? Le lieu sera prochainement communiqué sur la page Facebook du Répare Café du Bray.

Modalités d'inscription : entrée libre et gratuite

Plus d'infos : Répare Café du Bray ou à l'adresse reparecafebray@gmail.com

Repare café du Bray

Quand ?
18 juin et 19 novembre 2022

• Ouverture de l'espace de coworking !

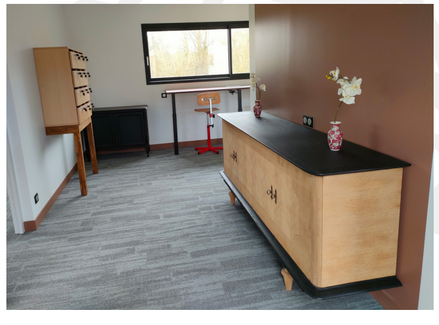

L'espace de coworking et de télétravail est enfin prêt à vous ouvrir ses portes ! Après 5 mois de construction et d'aménagement, ce nouvel espace de 115 m² flambant neuf pourra accueillir dès le mois de juillet jusqu'à 10 personnes au sein de trois espaces de travail : un espace partagé d'une capacité de 6 personnes, un bureau privatif et un espace de confidentialité pour passer appels et visio, le tout agrémenté d'une cafétaria mutualisée au cœur du site du Solidarium.

Les plus ? Des services à votre disposition tels que votre courrier remis directement à votre bureau, une connexion internet fibre très haut débit et sécurisée, ainsi que des moments conviviaux pour faire vivre ce lieu !

Un grand bravo à l'ensemble des professionnels locaux ayant participé à ce beau projet qui propose désormais un nouvel espace de travail mutualisé à échelle humaine !

Où ? 4 Rue de la Prairie, 60650 Lachapelle-aux-Pots
Modalités d'inscription : 03 44 80 25 25 ou au 06 09 88 92 96
ou sur le site LAgence@eco-solidaire.fr

• Une saison Tiny réussie !

Nos micro-habitats mobiles bien aimés ont réalisé une saison remarquable ! Depuis l'été dernier, ces locations ont hébergé petits et grands.. Elles reviennent en force avec de nouvelles offres exclusives, foncez vite voir les disponibilités de la saison et pensez à réserver pour vivre cette expérience en hébergement insolite !

Laissez-vous tenter par un séjour en Tiny House autonome, éco-conçue et tout confort, au milieu d'un verger typique du pays de Bray picard ! On y retourne cet été ?

Où ? Ferme Fafo, 6 Voie Communale Du Grand Chemin Orsimont
60650 VILLERS SUR AUCHY

Réservations et informations : www.lagencebybray.fr/week-end-en-tiny

Une nuit en Tiny pour 2 dans un cadre d'exception au choix

à partir de **95 €**

Je réserve !

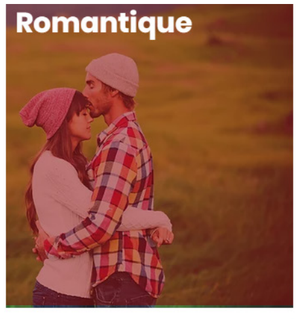

Une nuit en Tiny pour 2
+ Champagne
+ Deux repas à l'abbaye de Saint Germer de Fly

à partir de **195 €**

Je réserve !

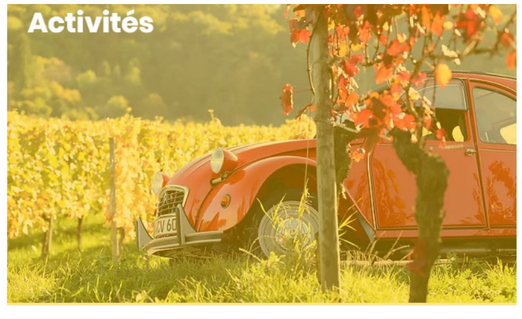

Une nuit en Tiny pour 2

+ une activité au choix
- Tour de 2cv.....59€/pers
- Entrées au parc Saint-Paul.....25€/pers
- Visite à la ferme d'Orsimont.....15€/pers

à partir de **125 €**

Je réserve !

Dossier spécial : Une propriété partagée pour développer le territoire, quels moyens et quels impacts ?

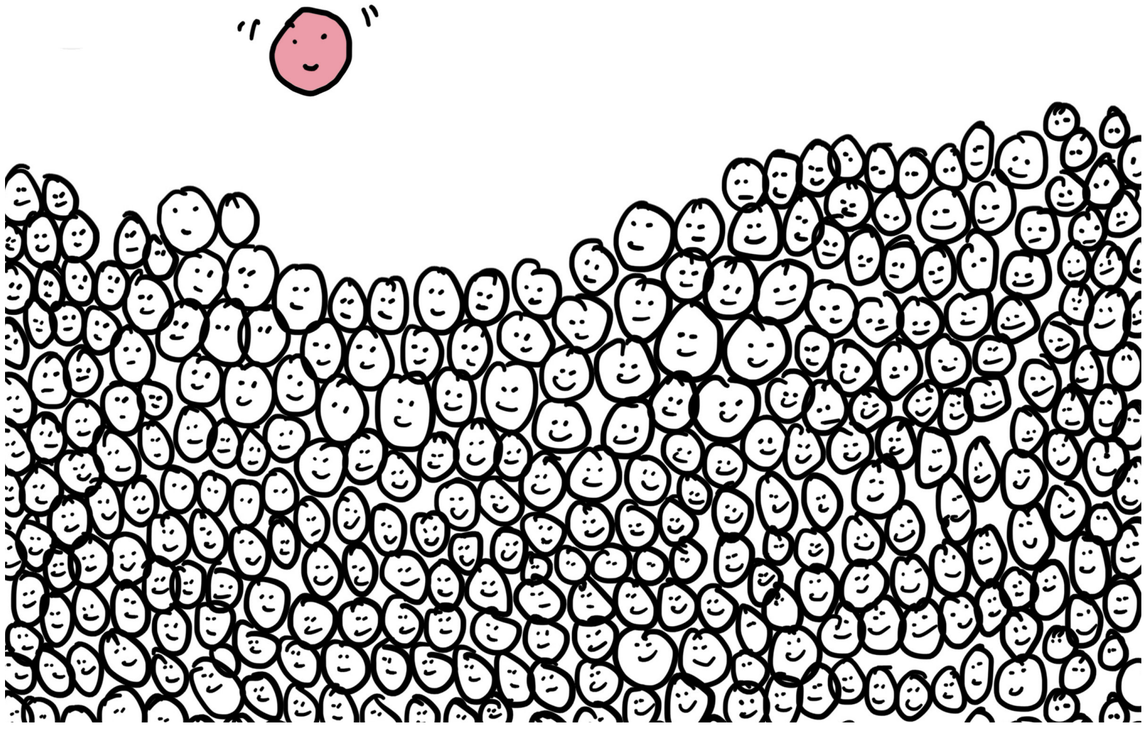

Avec les mutations sociétales, culturelles et technologiques que nous connaissons , plusieurs acteurs se mobilisent pour tenter et expérimenter de nouvelles façons de faire, de s'organiser, de vivre ensemble. Ces initiatives visent à construire des projets et objets plus solidaires, partagés par tous. La Maison d'Economie Solidaire œuvre depuis deux décennies pour construire des objets mutualisés par tous les acteurs et citoyens du territoire. A travers la mise en place de co-propriété et co-gestion d'objets au service du territoire, l'ensemble des acteurs associés de la Maison d'Economie Solidaire tentent de répondre aux envies et besoins des citoyens.

La propriété partagée (ou propriété collective ou co-propriété) rejoint l'idée d'une propriété au sein de laquelle différents acteurs gèrent ensemble un même bien. La communauté de personnes titulaires est responsable de cette propriété, et doit défendre les intérêts individuels et collectifs de ce bien.

Revenons dans ce dossier spécial sur les moyens et impacts de la propriété partagée des objets, mise en place au sein de la Maison d'Economie Solidaire. La création d'une Société Coopérative d'intérêt Collectif en 2002, la réalisation d'une pépinière d'artisans et un espace de coworking, la mutualisation de tiny-houses, ou encore la création d'un éco-pôle de déchets, sont autant d'objets mis en œuvre par la Maison d'Economie Solidaire pour développer le territoire de façon collective !

1 - Une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour partager la propriété des objets innovants : la Maison d'Economie Solidaire, première SCIC du Nord de la France !

Un des outils permettant de rassembler une diversité d'acteurs, intéressés ou concernés, autour d'un même projet, et de porter ensemble la même ambition de développement de leur territoire, c'est la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Cette société permet d'associer salariés, bénéficiaires, bénévoles, collectivités territoriales, ou tout autre partenaire, voulant agir ensemble dans un même projet alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.

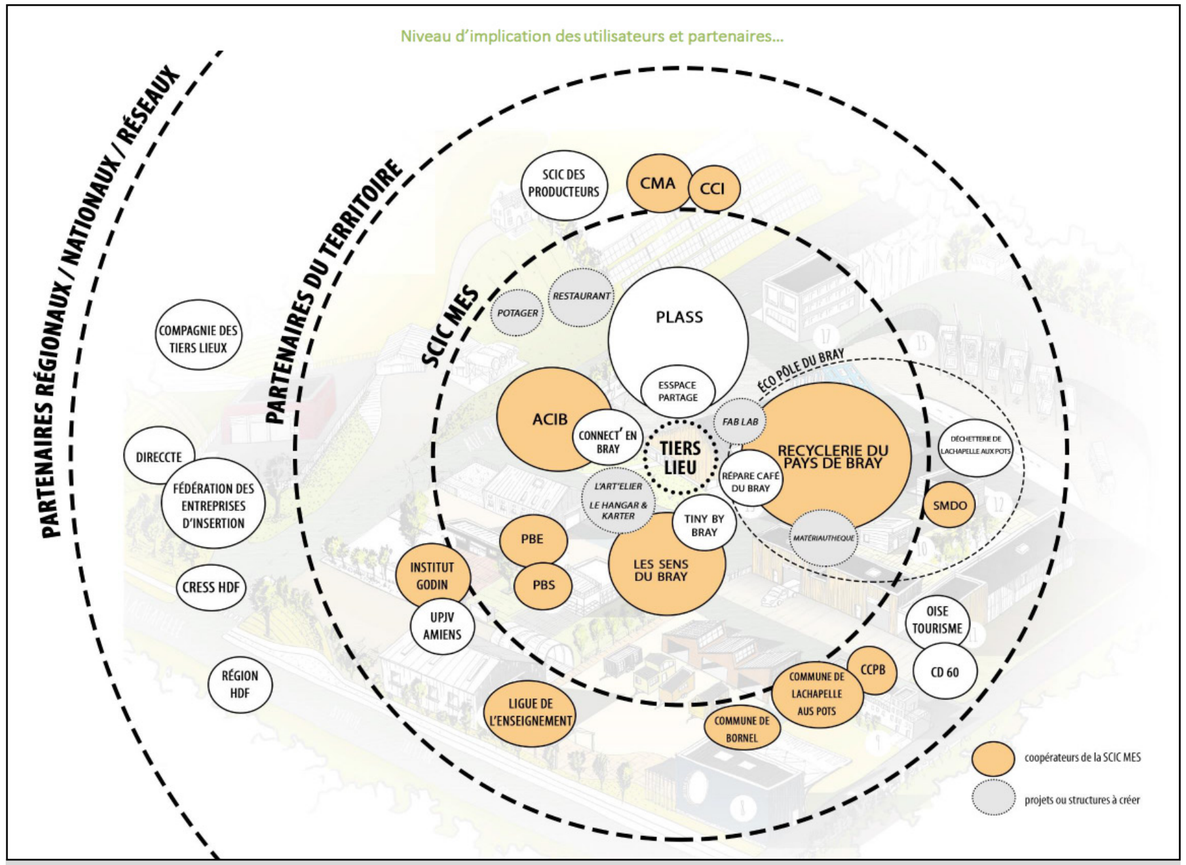

Organigramme réalisé par la MES (Etienne Cerneau) dans le cadre de la réponse à l'AMI Fabriques de territoire et Fabriques numériques de territoire.

La Maison d'Economie Solidaire (MES), a fait le choix de ce statut en 2004, devenant alors la première SCIC du Nord de la France. Revenons sur cette folle histoire collective, teintée de l'envie de faire bouger les lignes par la coopération et le partage d'objets en commun !

Une entreprise coopérative pour partager plus et changer plus vite ?

Pendant plus de 10 ans à partir de 1989, les acteurs historiques de la future Maison d'Economie Solidaire (Pays de Bray Emploi (PBE) entreprise intermédiaire pour les bénéficiaires du RMI, et Chantiers Nature, entreprise d'insertion dans les espaces verts) proposaient de faire monter en compétences les bénéficiaires et salariés de leurs entreprises, tout en s'ajustant continuellement à la demande de main d'œuvre du tissu économique beauvaisien.

En 2004, ils décident d'inverser ce paradigme en créant une société coopérative d'intérêt collective (SCIC) Leur am-

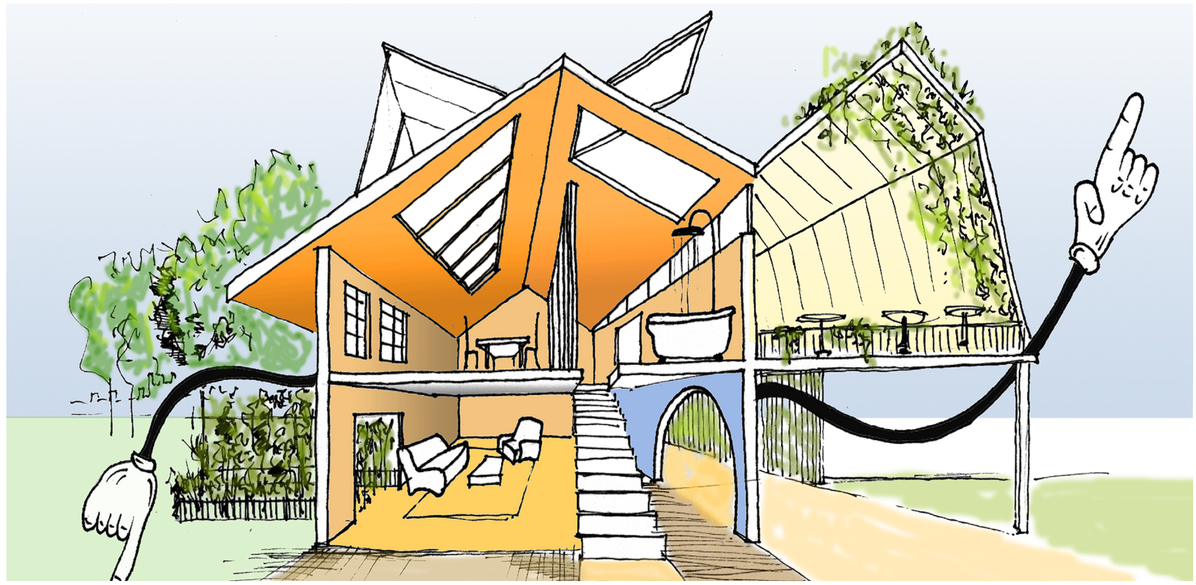

bition ? Devenir des développeurs économiques du territoire, et créer de nouvelles activités qui seront compatibles avec les envies et possibilités du personnel qu'ils salarient plutôt qu'à partir des besoins des entreprises. Pour réaliser cette mission, ils comprennent vite une chose : « nous avons besoin d'être plusieurs entreprises pour véritablement inverser ce paradigme ». Le projet collectif était lancé !

La SCIC, l'objet de coopération ouvert à tous !

La SCIC est une coopérative, c'est-à-dire une entreprise qui développe des activités économiques et sociales avec la particularité d'une gouvernance démocratique : les avis et décisions de l'entreprise sont prises à la majorité des personnes. Deux principes immuables des coopératives s'appliquent également aux SCIC:

- Un homme = Une voix, indépendamment du capital qu'il détient.

- Toutes les richesses produites sont impartageables, c'est-à-dire que toute la plus-value est réinvestit pour les nouveaux projets choisis collectivement, et les actionnaires ne récupèrent pas de dividendes.

De plus, les coopératives permettent une multitude de catégories d'associés: les salariés, les usagers des produits et services proposées, les partenaires et citoyens intéressés par le projet collectif mais aussi les collectivités territoriales.

Le projet global de la SCIC Maison d'Economie Solidaire concerne le développement d'activités de territoire pour faciliter et transformer les modalités d'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Ce sujet étant initialement une prérogative publique, le statut juridique de SCIC permet de mettre autour de la table une diversité d'acteurs aux visions complémentaires, pour inventer de nouveaux espaces et objets conjointement. La SCIC MES regroupe cinq collèges : les salariés, les usagers, les entreprises de l'économie traditionnelle, les collectivités territoriales et les militants d'une économie plus solidaire.

Apprendre à coopérer chemin faisant

Pendant une dizaine d'années, l'ensemble de ces acteurs nouvellement réunis ont alors appris à coopérer, tout en apportant une partie des ressources et en partageant le risque financier et juridique collectivement. A partir de ce moment-là, ils ont pris conscience de la force d'être ensemble, et ont pris l'habitude d'associer systématiquement d'autres acteurs au projet global, pour amplifier le pouvoir d'agir de la SCIC.

La SCIC MES est rapidement devenu le berceau de rencontres multiples entre acteurs désireux d'agir pour le développement du territoire grâce à des modalités d'actions nouvelles tant sur les plans économiques, écologiques que solidaires.

Mutualisation et gouvernance partagée : les éléments structurants de la SCIC MES

En pratique, la majorité des structures ont décidé de mutualiser la gestion de leur association à la SCIC MES : à titre d'exemple, Pays de Bray Emploi (PBE) ne gère plus ni la paie ni la comptabilité, et n'a plus de directeur. En faisant ce choix, elles abandonnent également la gouvernance et les choix stratégiques qu'elles pourraient faire de manière autonome, préférant prendre les décisions au niveau de la MES, qui pilote alors la stratégie de l'ensemble des structures dans un espace de gouvernance partagée.

De nouvelles fonctions sont également mutualisées depuis quelques années, telles que la Recherche et Développement, le développement économique et l'ingénierie de projets, dont bénéficient l'ensemble des structures.

Les structures associées de la MES contribuent également à la SCIC de deux manières : en payant une contribution pour utiliser les locaux et les ressources humaines mutualisées, et en apportant des capitaux propres à la SCIC afin de financer des investissements. Ces structures apportent dans ce cas du capital pour réaliser des expérimentations !

Bifurquer, dévier…pour mieux se lancer !

Bien que le statut de SCIC permette de mutualiser et partager les outils et objets, la coopération entre des parties prenantes très différentes d'un point de vue de leur statut juridique et de leur secteur d'activités est plus complexe. Il semblerait que le plus difficile à mettre en œuvre soit d'enraciner la coopération entre les différentes parties prenantes.

Pour faire vivre un collectif, cela nécessite aussi que chacun soit à même de faire un pas de côté sur ce qu'il avait imaginé au départ. Pour innover, il faut faire autrement, et ensemble. Et cette affirmation peut parfois être déstabilisante ! Il faut faire cet effort de conciliation qui est difficile, certes, mais qui permet d'imaginer de nouvelles solutions pour le territoire.

La difficulté réside alors dans le fait de faire adhérer l'ensemble des associés à ce projet, qu'il s'agisse de la SCIC, ou de la gouvernance partagée, et de mener à bien les ajustements, arbitrages, et concessions réciproques.

Et la SCIC de demain ?

Il faut reconnaitre que l'une des forces de la MES est de réaliser des projets innovants, avec la possibilité de construire des prototypes, c'est-à-dire des ébauches d'objets et d'outils et de tester leur pouvoir de transformation du territoire. Si l'enjeu de demain est d'aller plus loin que la phase de prototypage, c'est-à-dire d'imaginer l'essaimage et la pré-industrialisation des processus de fabrication et construction de ces outils, il leur faudra alors trouver de nouveaux moyens innovants pour mobiliser un plus grand nombre de capitaux propres. Cela signifie aussi d'intégrer de nouvelles structures, prêtes à rejoindre l'aventure ! Deux stratégies trottent dans les esprits des associés de la MES : d'une part, impacter plus fortement le territoire par des phases de pré-industrialisation voire de ré-industrialisation, d'autre part, de réussir à trouver des alliances à plus grande échelle, avec des acteurs partageant les mêmes ambitions. Pour ce dernier point, nous avons ouïe dire qu'un rassemblement d'acteurs dans le sud des Hauts-deFrance était en cours de structuration, ayant pour but de devenir un nouvel espace d'accélération, de diffusion, d'éléments de preuves de l'efficience de ces organisations innovantes. Un défi de taille que la rédaction suivra de très près, qui promet de nouvelles dynamiques territoriales au plus près des besoins des citoyens !

2 - La PLASS et l'espace de Coworking du Solidarium : des outils de travail mutualisés au service de la qualité de vie en ruralité !

A travers ces dernières années et plus particulièrement suite à la crise sanitaire, chacun a été amené à reconsidérer son espace de travail :le déploiement du télétravail, le besoin de se retrouver et l'envie d'être au calme, ou encore les enjeux de séparation entre vie professionnelle et vie personnelle. De plus, les artisans de nos territoires, menant des activités souvent spécifiques et de manière isolée, ont des difficultés à se rencontrer et échanger des pratiques.
Il y a bientôt dix ans, la Maison d'Economie Solidaire a fait face au questionnement suivant : comment satisfaire le besoin des artisans et travailleurs de se retrouver, et de mutualiser leurs compétences ? Comment réussir à rompre leur isolement tout en facilitant leur activité sur le territoire ?

Sortie de terre en 2016, la PLASS accueille aujourd'hui 3 artisans.

Des constats partagés et la volonté de faire ensemble

L'histoire remonte à l'embauche par la MES d'un ingénieur en bâtiment, qui créera ensuite les Sens du Bray (bureau d'études et maîtrise d'œuvre spécialisé en éco-construction), il y a maintenant une dizaine d'années.

Au départ flotte dans leur esprit l'idée que la structure puisse répondre à des appels d'offres publics dans les domaines de la construction, du bâtiment, ou encore de l'électricité, en partenariat avec les artisans du territoire. L'objectif était de proposer à ces artisans locaux de participer à des marchés aux côtés des Sens du Bray, afin de mutualiser les savoirs et leur donner accès à une source de revenus complémentaire. Les artisans s'avéraient cependant être en difficulté pour répondre à ces marchés publics, qui nécessitent une argumentation spécifique.

Ils passent alors d'une prestation de services d'appui aux artisans au développement d'un bureau d'études. Au sein de ce dernier, les artisans sont associés dès la réponse aux différents marchés publics, afin qu'ils puissent partager leurs idées et points de vue. Le bureau d'étude réalise alors qu'appuyés des artisans, ils soumettent des idées originales, car ils apprennent à cerner les compétences respectives de chacun d'entre eux. Ils deviennent alors maitrise d'œuvre en complément du bureau d'études. Ce collectif réussit à développer un chiffre d'affaires de plus de 2,5 millions d'euros redistribués aux artisans locaux, grâce à cette alliance de maitrise d'œuvre et du bureau d'études. Ils prennent ainsi conscience que ce modèle est efficace tant d'un point de vue économique qu'écologique, et que cela est lié au fait qu'ils travaillent ensemble en amont, s'articulent, s'inventent et se réinventent collectivement !

L'idée d'amplifier cette dynamique de coopération entre les artisans apparait, mais pour se faire, il faudrait que les artisans puissent rester à proximité, et qu'ils soient au même endroit pour pouvoir mutualiser leurs savoirs et compétences. Pourquoi ne pas créer une pépinière d'entreprise, grâce à des bâtiments modulaires, où pourraient se réunir un ensemble d'artisans du territoire pour apprendre à collaborer ?

Un financement mutualisé

Lors du chiffrage du projet de construction, la note est lourde : c'est plus de 650 000 euros qu'il faut réunir pour espérer voir naître cette envie collective ! Cela signifie que

Le saviez-vous ? Un bâtiment modulaire est réalisé grâce à des techniques de construction consistant en l'assemblage de bâtiments préfabriqués et de modules individuels. Bien que généralement conçus en usine, nos chers artisans l'ont fait eux-mêmes, au grand air à la Maison d'Economie Solidaire !

les futurs artisans qui s'installeront dans les locaux devront payer un loyer à hauteur de 800 euros par mois. En se penchant sur une cinquantaine de comptes de résultats d'artisans, l'équipe réalise qu'il est impossible de leur demander plus de 350 euros par mois la première année.

Mais le collectif ne se laisse pas abattre ! Leur conviction est la suivante : s'ils n'acceptent pas de diminuer le prix, ces artisans resteront isolés sur le territoire, et n'auront jamais la possibilité de travailler en collectif, et donc de monter en compétences grâce à la coopération.

Une nouvelle fois, la MES décide de prendre les devants, et d'aller conquérir des financeurs intéressés par la création de cette pépinière et ses retombées pour le territoire.

La MES se tourne alors vers la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), qui accepte de participer, par un apport en capital au sein de la SCIC, à hauteur de 37 000 euros ! Il faut reconnaitre que ce fonctionnement n'était pas dans leurs habitudes : lorsqu'ils placent de l'argent dans une société, ils attendent d'avoir des retours sur investissements (dividendes) alors qu'à la MES, il n'y en a pas !Ayant pris le temps de considérer les enjeux de ce projet, ils deviennent alors coopérateurs de la SCIC MES en investissant ! Cela permet de prendre en charge la différence de coûts, et de porter le risque collectivement.

Les artisans sont dans la PLASS !

En 2016, la Pépinière Collaborative d'Artisanat et de Services Solidaires (PLASS) est construite et peut accueillir plusieurs artisans du territoire ! Il s'agit de quatre cellules pour des artisans où sont désormais installés un électricien, un plombier, une gérante d'épicerie vrac mobile locale ainsi qu'une experte-comptable ! Chaque artisan dispose d'un entrepôt et d'un bureau privatif. Des services mutualisés sont également mis en place, tels que l'accès à une boîte aux lettres professionnelle, un secrétariat administratif partagé, ou encore un accès au reste des bâtiments, ainsi qu'à la permanence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, présente sur le site.

En forme de U, cet espace permet à chaque entreprise et artisans de voir les autres pépins, et ainsi créer du lien. De plus, Les Sens du Bray mobilisent régulièrement ces pépins sur d'autres projets de maitrise d'œuvre et il n'est pas rare qu'ils se prêtent du matériel ou se rendent des services.

Pour autant, cet espace ne cesse de tenter de s'améliorer. Les réflexions actuelles concernent la mutualisation et le renforcement de l'accompagnement administratif des pépins ainsi que le développement d'animations autour de la pépinière. →

L'équipe des Sens du Bray prépare l'inauguration de la première tranche de la PLASS.

Photo : Le Parisien

Un espace de télétravail et de co-working rural au Solidarium

Dans la continuité de ce projet s'inscrit la réalisation d'un espace de coworking – « travail ensemble » en français – de 115 m² destinés aux entrepreneurs et salariés souhaitant séparer leur lieu de travail de leur lieu de vie. Les personnes intéressées peuvent être des salariés en télétravail ou des entrepreneurs du territoire désirant s'installer occasionnellement ou à plus long terme dans un espace partagé. Il s'agit alors d'une alternative intéressante à l'isolement que peut provoquer une activité à la maison, ou même à la location de locaux individuels qui nécessite des budgets plus importants.

Fonctionnement très flexible avec une location à plus ou moins long terme, il est possible de réserver un espace pour travailler seul ou à plusieurs, dans un lieu tout équipé réalisé par Les Sens du Bray et leurs artisans partenaires : connexion internet sécurisée très haut débit grâce à la fibre, cafétéria neuve et mobilier bois de haute qualité.

D'une capacité de 10 personnes, ce sont trois espaces de travail mis à disposition : une salle principale en espace partagé, un bureau privatif destiné au travail d'équipe ainsi qu'un espace de confidentialité ! Un lieu où seront également accueillis des projets en incubation à la MES tels que Solitex, Recyl'aide, et Matériosol.

Ce projet avait été pressenti au même moment que la volonté de créer des cellules artisanales. Suite à différentes opportunités, c'est en 2022 que sera finalisé ce bâtiment, soit il y a seulement quelques semaines ! Un espace qui diversifie les possibilités de venir à la MES pour travailler : ce sont désormais salariés, co-workers, bénévoles et artisans qui se croisent, échangent régulièrement et enrichissent la vie du site ! ■

Le coworking de la PLASS est enfin opérationnel et prêt à recevoir ses premiers travailleurs !

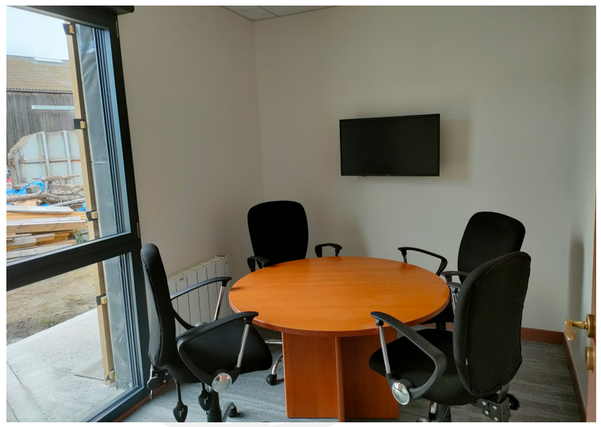

Interview express : le point de vue d'un pépin à la PLASS

Rencontre avec Jérôme Renard, pépin installé à la PLASS depuis bientôt dix ans et dirigeant de l'entreprise Foxys Elec, créée en 2014, spécialisée dans l'installation de courant faible et de vidéoprotection.

Une interview qui nous permet de mieux comprendre comment la PLASS facilite l'activité d'artisans sur le territoire, mais surtout de découvrir Jérôme, ainsi que son parcours et sa vision entrepreneuriale ! On ne vous en dit pas plus, c'est parti !

Margaux : Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Jérôme : Au-delà des activités portant sur le courant faible, l'entreprise intervient sur les réseaux informatiques et la réception antenne. Nous faisons des dépannages sur le territoire, en particulier auprès des personnes âgées, proposons de la vidéoprotection, ainsi que des systèmes d'alarme (intrusion, incendie, etc.). Nous travaillons aussi les asservissements systèmes et les mises en compatibilité de matériel. Nous essayons de donner du sens à l'électronique !

Et puis, le slogan de l'entreprise est le suivant : « Un expert à proximité ». Expert pour la compétence – celle qu'on apporte et celle qu'on va chercher par la veille technologique –, et proximité sur le territoire, humaine, dans l'entreprise et vis-à-vis des parties prenantes, autant pour les fournisseurs que pour les clients.

Margaux : Que d'activités ! Vous ne devez pas vous ennuyer. Vous avez créé la société en 2014, comment avez-vous découvert la PLASS ? Pourquoi avoir décidé de la rejoindre ?

Jérôme : Ce que je voulais faire dès le début, c'était scinder ma vie professionnelle de ma vie personnelle. En 2014, lorsque j'ai eu ce projet de création d'entreprise, j'en ai parlé à Rachid Cherfaoui (PDG de la SCIC Maison d'Economie Solidaire, ndlr). Il faut préciser qu'au départ, je ne connaissais pas la MES : je connaissais Rachid par ailleurs, mais je ne savais pas ce qu'il faisait professionnellement. D'autres amis m'ont dit d'en parler avec lui. Rachid m'a répondu : « tu sais, je suis à la Maison d'Economie Solidaire, c'est à Lachapelle-auxèpots, tu n'as qu'à venir ! ».

Lorsque je lui ai évoqué mon projet, il m'a dit que la MES

pouvait m'accompagner dans le démarrage de mon entreprise sur le territoire. Il y avait un local à destination des entrepreneurs, nommé le Bray One qui était à l'époque peu voire pas utilisée. Je n'avais même pas encore créé l'entreprise que j'ai pu y installer une table, une chaise et un ordinateur. J'ai commencé ma réflexion tout en suivant une formation à la création d'entreprise.

J'ai de suite été accompagné par Rachid, qui m'a alors mis en lien direct avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Ces derniers disposaient déjà à l'époque d'une salle à la MES, où ils proposaient des permanences hebdomadaires délocalisées de Beauvais pour accompagner les artisans du Pays de Bray. En parallèle, la CMA m'a mis en relation avec Initiatives Oise Ouest, réseau associatif de financement et d'accompagnement de créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Ces derniers m'ont aidé à formaliser mon besoin en trésorerie, et un Business Plan. Ils m'ont également permis de bénéficier d'un prêt à taux zéro. Entre la MES, la CLA et Initiatives Oise Ouest, j'ai pu démarrer avec des gens qui m'accompagnent, un local et un peu d'argent, ce qui est très complet !

Margaux : En fait, tu as été le premier pépin de la MES ?

Jérôme : En quelque sorte ! La PLASS n'a été créée qu'en 2016, soit 2 ans après mon début d'activité.

→

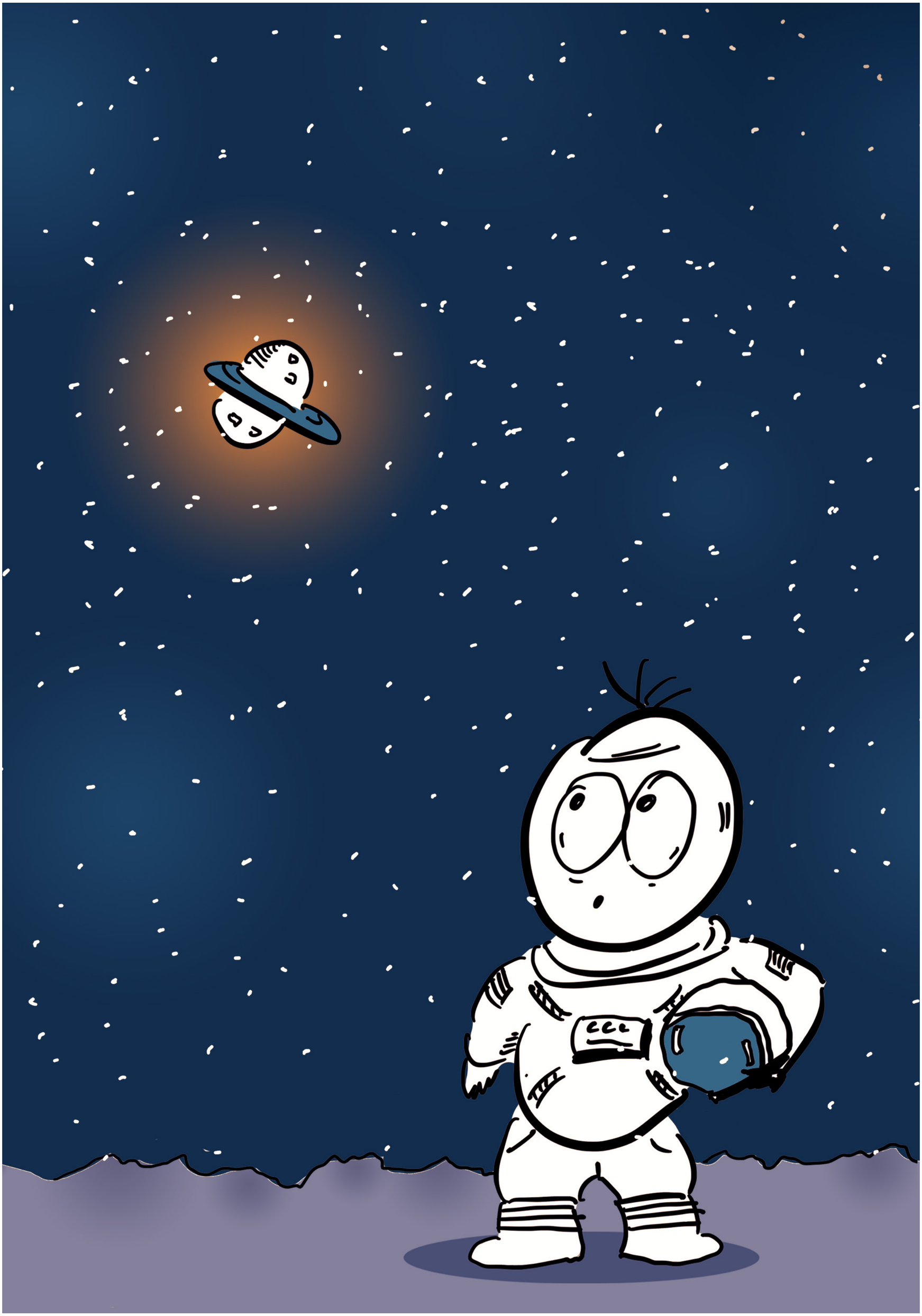

Parmi les personnes qui ont pu m'aider à la MES, il y a la secrétaire générale qui a relu mes premiers dossiers de réponses à appels d'offres mais également une comptable qui m'a expliqué les différentes démarches et dossiers à monter quand on crée une entreprise. Moi qui venait de la technique et du commercial, cela a été très formateur car je n'avais pas forcément les connaissances administratives nécessaires.

Margaux : Une vraie solidarité s'est donc montée autour de votre projet. Et en interne, comment s'est constitué votre équipe au fil du temps ?

Jérôme : Lorsque j'ai remporté le premier appel d'offre en 2015, j'ai pu embaucher un premier salarié, qui est désormais le responsable d'équipe. Cette même année, je suis également entré au Centre des Jeunes Dirigeants, association et mouvement d'entrepreneurs engagés. Je me suis également rapproché de Proméo (centre de formation professionnelle en France orienté vers l'industrie et le tertiaire, ndlr). J'y ai pris un jeune en alternance en 2016, puis un deuxième l'année suivante. Maintenant, ce sont deux jeunes qui font partie de l'entreprise, ils ont été embauchés à la sortie de leur BTS. Enfin, en décembre 2021, mon épouse m'a rejoint pour pouvoir m'épauler sur la gestion de l'entreprise, reprendre la gestion commerciale et la veille technologique.

Margaux : Selon vous, au-delà de l'accompagnement que vous nous avez évoqué, qu'apportes la PLASS à votre entreprise ?

Jérôme : Au départ de la création de Foxys Elec, c'est vraiment cet environnement d'appui et de support. Les services tels que la mise à disposition d'une boîte aux lettres, l'appui par une experte-comptable, les réceptions d'appels téléphoniques au standard d'accueil.

L'intérêt pour moi a également été de pouvoir exposer mes réflexions à des dirigeants comme Rachid, dans une forme de mentorat. Cela m'a beaucoup aidé au niveau de la réflexion stratégique et la vision de l'entreprise.

Aujourd'hui, je fais moins appel à ces services car je me suis entouré d'un cabinet d'expertise-comptable et je participe à des réseaux d'entrepreneurs.

Concrètement, ce qui me plait au quotidien ici, c'est aussi d'être au sein d'une zone artisanale, et dans un endroit de passage. Si je veux aller voir des gens, créer du lien, je ne suis quand même pas seul dans mon cabanon comme je pourrais l'être au fond de mon jardin !

Un autre avantage, c'est que la présence des Sens du Bray (bureau d'études et maitrise d'œuvre en éco-construction, développée par la MES, ndlr) sur le site, nous a permis de travailler ensemble sur certains projets (construction de crèches, de l'espace de coworking de la MES, etc.). Sur l'espace de coworking de la MES, on a été associés durant tout le projet et on a pu mettre en place la gestion informatique du lieu, la gestion de l'alarme intrusion, les volets automatiques… C'était un projet assez sympa qui a redonné envie de faire des choses ensemble. Ces projets, en lien avec les autres artisans de la PLASS et les Sens du Bray sont vraiment un moyen utile pour le développement économique de l'entreprise.

Margaux : Qui sont les autres pépins présents à la PLASS ? Quelles sont vos relations avec eux ?

Jérôme : Il y a également un plombier, un expert-comptable et une personne qui propose des services et des aliments en circuits courts. On a désormais une petite équipe de pépins de la MES !

Vidéoprotection - Alarmes - Réception TV
Réseaux informatiques - Domotique
FOXIS ELEC
Un expert à proximité
03 44 80 25 25
contact@foxis-elec.fr - www.foxis-elec.fr
4 rue de la Prairie - Z.A du Grand Pré - 60650 Lachapelle aux Pots

De mon côté, je connais tous les pépins, car mon profil de personnalité est la relation. Ce n'est pas forcément quelque chose qui a été initié par la MES, le fait de favoriser les liens entre nous.

Margaux : Quel recul avez-vous concernant votre parcours de pépin à la PLASS ?

Jérôme : Il faut reconnaitre qu'actuellement, j'y suis davantage locataire que pépin. S'il y avait du monde à la porte, il faudrait que je laisse ma place.

Ici, j'ai pu concevoir le démarrage, démarrer, puis fonctionner. Maintenant, il va me falloir mon propre bâtiment. Je ne sais pas si je vais pouvoir le faire ici, ou si je vais devoir le faire ailleurs. C'est en pleine réflexion de mon côté. Suffisamment de choses ont été faites pour que je puisse voler de mes propres ailes.

Je crois que j'ai utilisé le système de la racine jusqu'au bout des feuilles.

Aujourd'hui, à la PLASS, je m'y sens très bien car je suis dans la ruralité : j'en suis issu, et n'ai pas pour objectif de rejoindre le macadam des villes. Quand j'ouvre ma porte ou ma fenêtre, je vois la nature, donc ça me va bien. En faisant naitre ici mon entreprise, les gens que j'ai choisi d'embaucher sont aussi des gens du coin. Le tout en étant proche de mon lieu de vie !

Margaux : Et la PLASS de demain, ça ressemble à quoi ?

Jérôme : C'est un bout de la PLASS d'hier, celle qui a été créé de cette manière-là, d'abord pour ce qui est de l'accompagnement au démarrage d'activité. En l'ayant utilisée et en prenant du recul, la PLASS de demain est aussi celle qui va apporter un suivi. Qui va s'orienter peut être vers des moments où les gens vont se rencontrer, pas pour faire un réseau mais pour vivre réellement leur période de pépinière en se connaissant un peu plus. C'est celle qui pourrait, pour des petits entrepreneurs, imaginer une assistante d'accueil mutualisée, de sorte à décharger aussi les salariés de l'accueil de la MES.

La PLASS de demain c'est aussi celle qui sera intégrée autant qu'une des autres filiales du groupe MES. Je m'y suis vite associé et je crois que les autres aussi. Mais j'aimerai que les évènements de la MES soient aussi des moments où sont conviés l'ensemble des pépins. Il faut susciter l'intérêt de ces moments-là, et l'expliciter complétement.

La PLASS, c'est quelque chose qui vit. Comme la nature, cela ne s'arrêtera jamais.

Margaux : Qu'est-ce que vous recommanderiez à un nouveau pépin ?

Jérôme : De se rendre compte qu'il y a des choses qui existent qu'ils peuvent utiliser. Ne pas l'utiliser, c'est passer à côté de quelque chose. Ce que je leur proposerai, c'est d'oser. Oser, et profiter, de la belle manière qui soit, du système mis en place. ■

PLASS
PÉPINIÈRE COLLABORATIVE ARTISANAT SERVICES

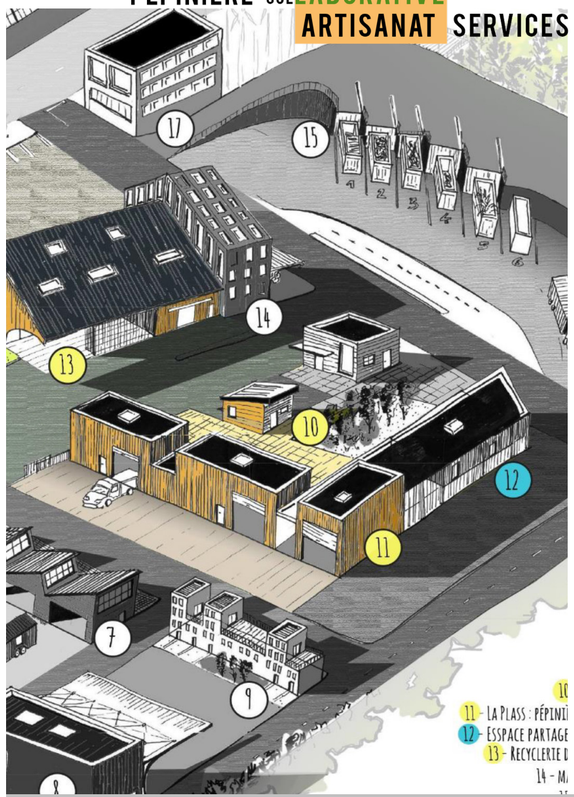

En 10 le Bray One première construction modulaire du site, en 11 la PLASS à laquelle vient de se greffer l'espace de coworking (12) désormais en service.

3 - Les tiny-houses : une expérimentation de la propriété d'usage

Bon nombre d'entre vous ont déjà eu l'occasion de croiser sur le site de la MES de drôles de maison miniatures aménagées en ossature bois. Ces constructions sont en réalité des micro-habitats mobiles fabriqués en atelier par des salariés en insertion et dénommés « tiny-houses », petites maisons en français. La MES, à travers ces objets originaux, a fait l'expérimentation d'une démarche d'exploitation collective, afin de permettre à des acteurs variés d'utiliser ces petites maisons pour de nombreuses activités.

L'origine d'une idée innovante

L'idée de créer ces micro-habitats provient des Sens du Bray, lors de la construction du Bray One (bâtiment modulaire intégré à la PLASS). En travaillant sur la réalisation du cahier des charges, les coopérateurs y découvrent une singularité : lorsqu'une construction fait moins de 40 m², il est possible de l'accoler à d'autres bâtiments sans être obligé d'avoir à demander un permis de construire. L'idée suivante traverse alors l'esprit de nos constructeurs : et si l'on construisait une dizaine de bâtiments miniatures afin de créer une prestation touristique originale dans les jardins des citoyens locaux ?

Déceler de nouveaux usages en écoutant son territoire

En enquêtant auprès des acteurs et citoyens du Pays de Bray, les coopérateurs se rendent compte de différents besoins qu'ils n'avaient pas forcément envisagés. Notamment celui des personnes effectuant des travaux chez elles pendant une durée assez longue, impactant leur vie à domicile, et qui pourraient être intéressées par la possibilité d'être logée temporairement sur leur lieu de vie, grâce à cet habitat temporaire. Certains habitants imaginent également utiliser une tiny-house sur leur terrain comme dépendance dans leur jardin l'été. Pour ces deux cibles, le collectif décèle que leur besoin n'est que temporaire ! Des entreprises se manifestent également pour imaginer l'utilisation de ces micro-habitats mobiles, auprès de leur personnel de passage ne disposant pas de logement sur le territoire. Enfin, les assurances confient que ces micro-habitats pourraient être d'une grande aide lors de dégâts des eaux ou d'incendie chez leurs assurés.

C'est ainsi qu'ils font le choix de s'orienter vers le micro-habitat autonome, facilité par l'aménagement

Franck P. à l'oeuvre dans l'atelier du Solidarium pendant la confection du mobilier intérieur de la Tiny By Bray. Artiste menuisier et scénographe, il exerça en contrat d'insertion avec Les Sens du Bray pendant plus d'un an.

Franck P. à l'oeuvre dans l'atelier du Solidarium pendant la confection du mobilier intérieur de la Tiny By Bray. Artiste menuisier et scénographe, il exerça en contrat d'insertion avec Les Sens du Bray pendant plus d'un an.

et lesfonctions très adaptés à ces multiples usages. Ils réunissent alors des parties prenantes orientées vers la construction et le tourisme, tout en gardant en tête qu'il serait un jour possible de proposer d'autres usages à travers ce bien original.

Une démarche d'exploitation collective au service des usagers

Forts de ces constats, les coopérateurs se concertent quant à la technicité nécessaire à la réalisation de ces objets multi-usages. C'est suite à de nombreuses réflexions qu'ils font le choix de simplifier ce micro-habitat et de le rendre plus léger donc plus mobile, permettant de le transporter en fonction des saisons et des besoins dans les divers lieux identifiés (dans les jardins des citoyens, pour le tourisme, dans les cours des entreprises, etc.).

Cependant, l'utilisation des tiny-houses par chacun des acteurs reste temporaire et infime, il sera difficile de vendre une tiny-house à chaque usager … Ils imaginent alors de nouvelles modalités de propriété collective afin de réunir les moyens nécessaires à la construction de tiny-houses mutualisées utilisées par les différents acteurs en fonction des besoins et des saisons. On ne fait alors plus le lien entre un bien et son propriétaire unique, mais entre un bien et la diversité d'usages qu'il permet !

La MES devient porteur du projet et trouve le financement de la construction de ces prototypes via divers financeurs. De la même façon que pour la PLASS, la MES propose à plusieurs financeurs de devenir coopérateurs de la SCIC pour gérer l'exploitation collective de ces objets insolites. L'Agence, association créée par certains coopérateurs de la MES, permet quant à elle d'exploiter les tiny-houses qui sont créées entre 2017 et 2022.

Une exploitation originale des tiny-houses mutualisées

Aujourd'hui, La MES est propriétaire des tiny-houses, et les Sens du Bray sont prestataires de la MES pour les réaliser. Concernant leur exploitation, les tiny-houses sont utilisées par de multiples acteurs :

- L'Agence, qui travaille avec différents partenaires touristiques tels que des fermes et des exploitants d'étangs de pêche, où sont mises à disposition plusieurs tiny-houses pendant la saison touristique,

- Les Sens du Bray , qui utilisent également les tiny-houses en basse saison touristiques (automne, hiver, printemps) pour les mettre à disposition de leurs clients si nécessaire dans le cadre des travaux d'éco-construction réalisés dans leur habitat principal.

Aujourd'hui, ce sont 3 tiny-houses : la Tiny By Bray, la Krea-tiny et le Rosoo qui sont exploitées par une dizaine de partenaires différents tout au long de l'année. Ces 3 tiny-houses, bien que construites à partir de la même démarche de mobilité, d'éco-construction et de simplicité, sont différentes dans leurs propositions afin de répondre à des contraintes plus spécifiques (certaines sont plus petites, avec ou sans salle de bain, avec des hauteurs différentes, etc.). Cela permet d'adapter les modèles aux usages tout en conservant cet objectif de propriété mutualisée.

On nous dit même dans l'oreillette, que certains parte-

naires ailleurs en France auraient imaginé de nouvelles façons d'exploiter ensemble des tiny-houses pour plusieurs usages : logement d'urgence mais aussi touristique, le tout déplacé sur remorques en fonction des saisons à travers 3 départements et 2 régions… Ouvrez l'œil sur les routes, vous pourriez tomber nez à nez avec une maison mobile !

Un modèle invitant à se questionner sur nos usages immobiliers actuels

Avec l'exemple de l'utilisation mutualisée et la propriété collective d'objets tel que celui des tiny-houses, nous pouvons montrer comment la création de ces objets de façon mutualisée permet de répondre à des besoins complémentaires les uns des autres. Ce modèle nous amène alors à questionner la propriété individuelle de tous nos biens, et peut-être à imaginer, pour demain, une propriété collective de nos habitations, mais aussi de nos vélos, échelles, ordinateurs ou même cuisines ! Alors, on partage ? ■

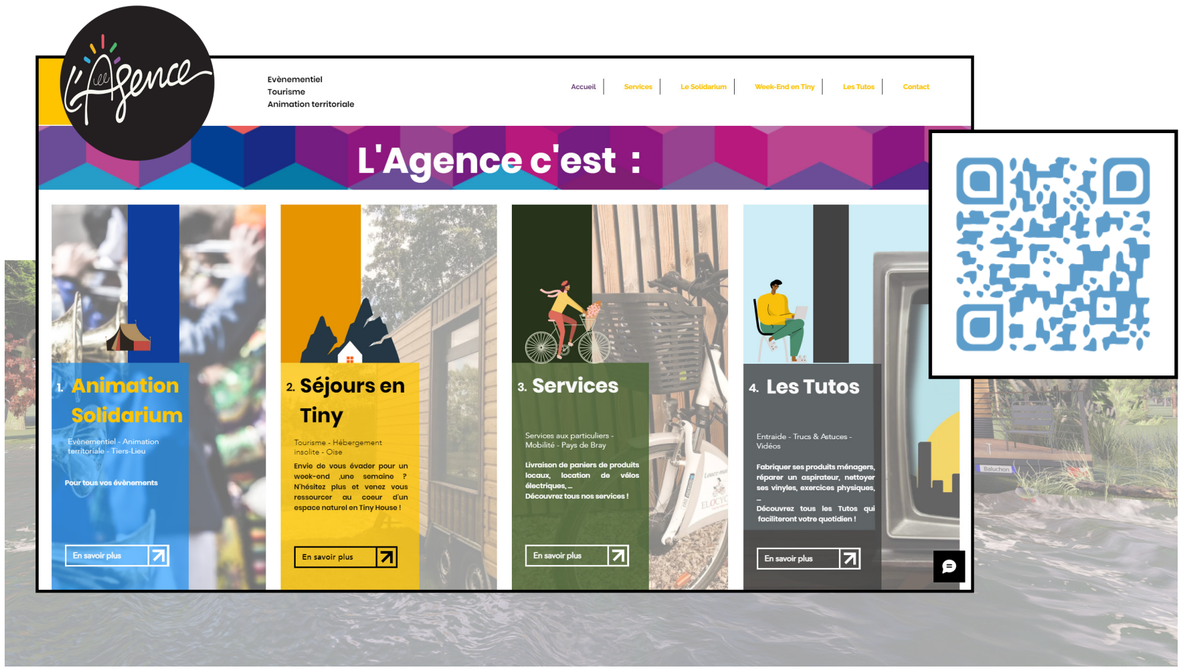

L'Agence est la structure qui gère, entre autres, la location des Tinys.-houses Créée dans unee perspective de développement territoriale, elle permet de rencontrer des acteurs multiples afin de créer des partenariats durables et de proposer de nouveaux sites touristiques pour installer les Tinys-houses. Vous êtes un profesisonnel qui souhaite accueillir une Tiny -house ou un particulier qui souhaite réserver une nuit insolite ? Rendez-vous sur le site de l'Agence via le QRCode pour plus d'informations.

La Kréa-Tiny, deuxième prototype des Sens du Bray est en service depuis un an. Plus petite afin de gagner en mobilité, elle a déjà effectué une saison complète sur les étangs de Bailleul pour le grand plaisir des pêcheurs.

Franck et Gwendal de l'équipe des Sens Du Bray /Equipage présentent le concept du RosOO (en arrière-plan) lors du Makers Week-End de juin 2021 à Lachapelle-aux-Pots.

Le RosOO, troisième prototype de la gamme By Bray a été pensé avec Noute Etangs dans le but d'offrir un micro-habitat adapté aux pêcheurs. Plus petit, il est pensé pour être directement greffé à des pontons existants. Plus d'infos en regardant la vidéo via le QRcode.

La Gamme By Bray, ce sont des solutions de micro-habitat destinées au toursime et à l'habitat transitoire en territoire rural. L'ensemble des produits sont en développement permanent à la MES et 3 prototypes sont déjà en exploitation. Découvrez la vidéo de la gamme via le QRcode.

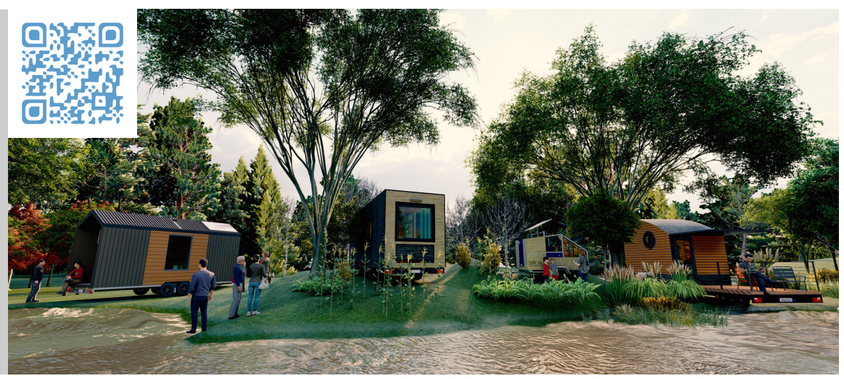

Interview croisée : Retour sur l'éco-pôle, un projet collectif pour réduire les déchets

Un éco-pôle, ça vous parle ? Et si je vous disais que notre Recyclerie pouvait s'associer à la déchetterie voisine pour imaginer le centre de tri et de recyclage de demain? Défendre l'environnement par un projet global de réduction et transformation de déchets grâce à un partenariat avec le syndicat mixte des déchets de l'Oise, c'est un projet que la MES a décidé de défendre auprès de parties prenantes qui partagent cette même aspiration. Partons à la rencontre de Rachid, président et directeur général de la Maison d'Economie Solidaire, ainsi que de Yohann et Thomas, responsable du bureau d'études et chargé de projet chez Les Sens du Bray, tous trois impliqués dans la démarche.

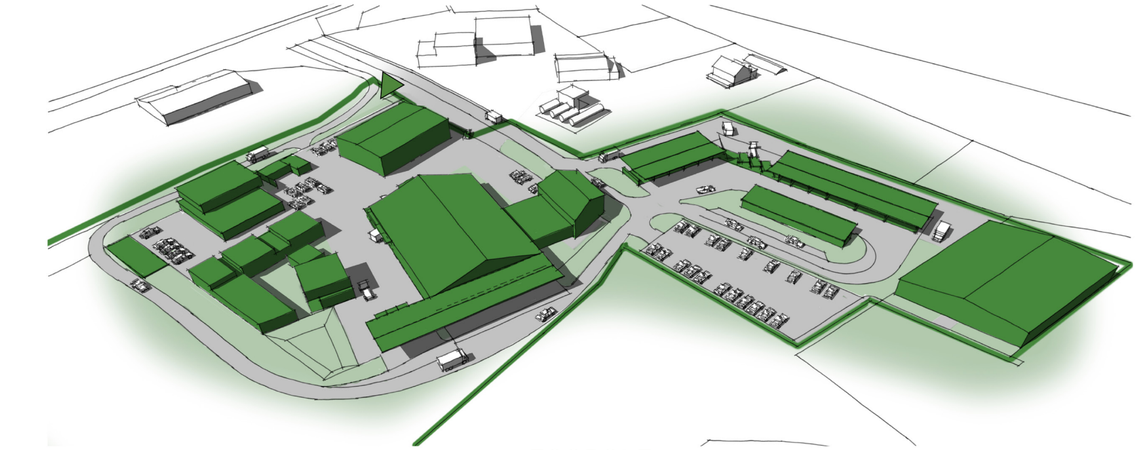

La perspective de l'éco-pôle à l'étude. Dessin : Les Sens du Bray

Margaux : Quelle est l'origine du projet ?

Rachid : La motivation ? Nous pouvions aller beaucoup plus loin en matière de valorisation de déchets que cette première expérience que nous avons eu avec la Recyclerie il y a 12 ans déjà. A l'instar de tout ce qu'on fait ici, nous savions qu'il fallait associer d'autres parties prenantes et créer un consortium d'acteurs. Assez rapidement, il était évident que le SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise, ndlr), la Chambre des Métiers et d'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Communauté de Commune du Pays de Bray soient associés à cette réflexion élargie pour transformer la Recyclerie et la déchetterie existante. Nous nous sommes réunis afin de se mettre d'accord sur ce qui était souhaitable de faire, et pour cela nous avons proposé de réaliser une étude de faisabilité pour un éco-pôle de valorisation des déchets. Et nous l'avons fait, la MES est maître d'ouvrage de l'étude, et nous y avons associé les partenaires que je viens de citer.

Margaux : Qu'est-ce qu'un éco-pôle ?

Yohann : L'éco-pôle c'est un lieu, une zone, qui va intégrer différentes dimensions telles que l'accueil, la transformation, la valorisation et la formation autour des déchets. Il y a aussi une dimension d'information, car en venant sur le site il est possible de trouver des éléments tant sur la construction (constructions en bois, rénovation thermique performante…) et sur l'up-cycling, c'est-à-dire la manière de détourner un objet pour lui redonner de la valeur par rapport à l'état dans lequel il est arrivé au

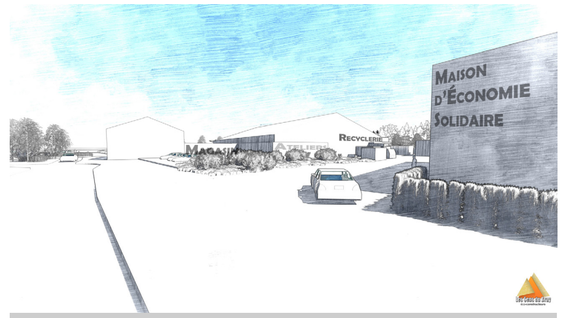

Perspective du parcours au sein du futur site de l'éco-pôle.

Dessin : Les Sens du Bray

départ. L'aspect le plus marquant de l'éco-pôle, c'est l'intégration des deux dimensions : Recyclerie et Déchetterie, pour un but assez simple : réduire les déchets qui sont destinés à être enfouis, en faisant durer leur utilisation. Cette intégration nécessite de s'interroger sur ce qu'on mutualise, ce qu'on partage comme méthode, comme fonctionnement, comme espace, et comme activités dans une logique de complémentarité. Cela demande à repenser complètement la gestion des flux, aussi bien de la déchetterie que de la recyclerie d'aujourd'hui.

Rachid : L'éco-pôle, c'est non seulement une déchetterie et une recyclerie plus performantes, mais aussi une capacité à revaloriser beaucoup de types de déchets. C'est aussi une manière d'impliquer le citoyen dans le tri. Et pourquoi pas, d'imaginer des nouveaux espaces, par exemple une mathériauthèque, où l'on pourrait déposer et reprendre des déchets issus de la démolition. C'est un nouvel endroit où l'on pourrait développer de nouvelles expérimentations et prototypes, et mettre en place de nouvelles filières de valorisation de déchets, comme les projets d'entrepreneurs soutenus par la MES : Recycl'Aide pour les aides techniques médicales ou encore Solitex pour le textile.

Margaux : Et pour le Solidarium, il va y avoir du changement en termes d'organisation et de structuration ?

Thomas : Géographiquement oui. L'objectif, c'est d'abord d'agrandir la déchetterie, de la mettre aux normes, et de créer un parking. Ensuite, d'agrandir le magasin et de réaliser la nouvelle zone de dépôt et de stockage de la Recyclerie, pour mieux organiser et fluidifier la circulation. On agrandira également les locaux dédiés aux ateliers participatifs. Une voierie sera aménagée autour du site afin de créer une boucle en sens unique, créant ainsi un nouveau parcours centré sur l'usager du futur éco-pôle. Enfin, nous construirons de nouveaux bâtiments destinés à la formation, l'innovation et aux nouvelles filières de traitement des déchets. On créera également des zones pour une matériauthèque, et une boutique d'outillages reconditionnés.

Margaux : Il va y avoir beaucoup de changements … pourquoi et comment allez-vous développer ce nouveau projet ?

Yohann : A titre d'exemple, le magasin aujourd'hui ne fait que 300 mètres carrés. On se rend compte que c'est un boulon d'étranglement : avec 1500 m² de stockage côté tri et valorisation, on réalise que qu'il n'y a pas assez de flux sortants, sûrement inhérent à la petite taille de la boutique. Cela signifie que nous ne sommes pas en capacité d'évacuer l'ensemble des stocks arrivants. Un des aspects à gérer va donc être la montée en gamme, c'est-à-dire professionnaliser les méthodes, offrir des espaces plus adaptés au monde d'aujourd'hui. Il y a dix ans, on était presque des chiffonniers ! (rires). Maintenant, les gens viennent, et les collectivités veulent la même chose sur leur territoire. Cela va également changer la situation de notre déchetterie, qui n'est plus aux normes actuellement. On offrira quelque chose qui sera d'une part aux normes, mais qui ira plus loin que ça. Faire une simple déchetterie, c'est une chose, mais en réalité cela n'est pas suffisant. Avec l'éco-pôle, on pourra faire de la formation, des démonstrations avec des artisans, des maçons et d'autres, à partir des gisements de la déchetterie. Enfin, de manière très pragmatique, vient la question de la manière d'accueillir les usagers, et de les mettre au cœur de ces nouvelles façons de faire. Actuellement, ce sont les salariés de la Recyclerie qui vident les coffres des véhicules arrivant. L'enjeu de demain, c'est que ce soit le citoyen qui vide son coffre, parce qu'il aura pris connaissance des emplacements où déposer ses objets. L'objectif

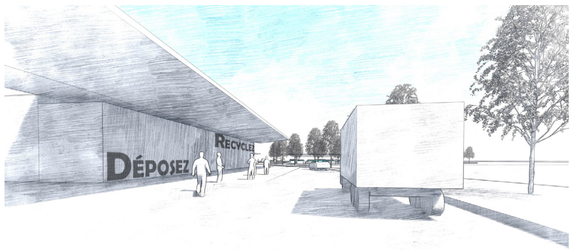

est que les citoyens viennent, déposent leurs objets à la Recyclerie en premier lieu, afin que ne partent à la Déchetterie que ce qui doit être incinéré.

Margaux : Vous parliez tout à l'heure de co-construction avec différentes parties prenantes : le SMDO, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Comment s'est construite cette coopération ?

Rachid : Je dirai que c'est parce que ces quatre organismes et la Maison d'Economie Solidaire sont intéressés pour apporter des solutions sur la question des déchets. La Chambre des Métiers et d'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie s'intéressent à cette thématique car ils ont de plus en plus de problèmes liés aux déchets des travaux des artisans.

Le SMDO, qui a en charge cette question des déchetteries, se dit qu'en ayant un système de recyclage dans lequel déchetterie et recyclerie sont intégrées, cela se traduira par moins d'enfouissement. C'est le même intérêt pour la Communauté de Communes du Pays de Bray, qui paie pour enfouir les déchets. Mieux l'on aura su revaloriser les déchets, moins ce chiffre sera élevé.

De notre côté (la MES, ndlr), c'est vraiment dans la poursuite de notre projet initié sur les questions de recyclage. En apportant de nouvelles solutions de valorisation, cela crée de l'emploi local et de la coopération entre des acteurs différents.

Thomas : On peut ajouter que la Communauté de Communes du Pays de Bray et le SMDO vont progressivement devoir commencer à répondre à des objectifs fixés par l'Etat en termes de réduction de déchets. Le but est aussi de prendre les devants, et de ne pas prendre de plein fouet ces obligations légales, qui ne vont cesser d'aller en ce sens.

Rachid : Tout à fait, avec le risque qu'ils prennent une amende pour non-respect des réglementations. Dans un second temps, lorsque nous allons commencer à construire les bâtiments, ou disposer d'un espace de Recherche et Développement, on pourra associer petit à petit les structures de valorisation des déchets qui sont accompagnées par la MES. Cela deviendra un espace privilégié pour expérimenter, pour monter en compétences sur les enjeux actuels de la gestion des déchets.

Margaux : Et cette volonté de faire les choses ensemble, comment a-t-elle été initiée ?

Rachid : L'acte qui a rendu fondateur cette démarche, c'est le fait que la Communauté de Communes du Pays de Bray a une déchetterie ici à Lachapelle-Aux-Pots, qui n'est plus aux normes. Actuellement, la Communauté de Communes du Pays de Bray a délégué cette responsabilité au SMDO. Comme la Communauté de Communes du Pays de Bray est un des coopérateurs de la SCIC, nous en avons discuté et nous avons eu l'envie d'intégrer la déchetterie dans un éco-pôle, à l'instar de ce qui se fait dans les sites les plus performants en France actuellement. Nous avons convenu que la première étape de ce cheminement était de faire une étude de faisabilité pour essayer d'aligner les visions. Aujourd'hui, nos visions sont globalement alignées, et il nous faut acquérir le foncier nécessaire pour les mettre en œuvre.

Margaux : Comment imaginez-vous demain cette co-gestion ? Qu'avez-vous déjà envisagé en matière de mutualisation ?

Rachid : Les propositions qui ont été faites dans l'étude de faisabilité, c'est de proposer soit un modèle où chaque structure reste propriétaire et gérante de son activité, soit un modèle complétement intégré, c'est à dire de réunir tout ce qui concerne l'éco-pôle au sein d'une SCIC dont les structures seraient toutes coopératrices. L'option qui semble la plus réaliste aujourd'hui est plutôt la première option, comme ça la déchetterie, reste au SMDO, nous on garde notre dimension recyclerie mais ont créé une SCIC pour gérer ensemble les espaces que l'on peut partager, les fonctions que l'on peut mutualiser. C'est la proposition qui a été faite à ce stade.

Margaux : En quoi cette approche elle est innovante pour vous ?

Rachid : Il n'y a que très peu de cas en France ou des parties prenantes différentes créent un éco-pôle. Souvent, c'est une communauté de communes qui cherchent à tout intégrer, voire un syndicat qui gère seul le projet. Mais un espace où l'on cherche à faire converger les intérêts des uns et des autres sur le foncier, l'immobilier, le partage de ressources humaines et la sensibilisation et formation des citoyens, honnêtement, il n'y en a pas.

Yohann : Pour le coup, ce qui est vraiment innovant, ce sont toutes les dimensions qui sont prises en compte. On parle de la mutualisation des ressources humaines, mais c'est aussi d'autres petites ramifications qui existent, Comme les filières développées par les entrepreneurs accompagnés. De ce point de vue-là, la démarche devient presque systémique. Mais cela n'est pas encore suffisant, il faut aller plus loin, trouver les ressources. Trouver une fenêtre, une porte de seconde main, c'est une chose. Mais savoir l'intégrer dans ton projet technique et architectural en est une autre.

Thomas : J'ajouterai aussi l'enjeu de formation. Pour le bâtiment par exemple, il faudra former les artisans. Il faut le temps d'apprendre à trier et déposer correctement, car quand ils démolissent, il est nécessaire qu'ils déposent les déchets en bon état si l'on veut les récupérer. Il faudra accompagner les artisans, les petites entreprises.

Rachid : Enfin, il y a la dimension des habitudes des citoyens, qui auront sous les yeux tout ce qu'ils peuvent faire de leurs déchets. C'est aussi en changeant leur comportement, en l'adaptant à des filières qu'ils comprennent, que l'on sera plus performants sur le tri et qu'on aura moins de déchets sur le territoire.

Margaux : Le mot de la fin ?

Rachid : Je pense que l'éco-pôle c'est peut-être le début d'une superbe aventure, où l'on va inventer les solutions pour la transition écologique de demain. Même lorsque l'on aura l'éco-pôle, ce ne sera que le début d'une grande expérimentation pour l'avenir. ■

Vous souhaitez répondre à l'étude pour imaginer les nouveaux services à développer pour l'éco-pôle du Pays de Bray ? Cette enquête de 5 minutes nous permettra de recenser votre intérêt et vos besoins en tant qu'usager potentiel du futur éco-pôle :

Les SCIC : une innovation coopérative à fort potentiel de développement territorial

Le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est une adaptation en 2001 de la loi de 1947 sur les coopératives. La principale nouveauté est le multi-sociétariat. Les SCIC sont en effet les premières et seules coopératives permettant à toutes les catégories de parties prenantes de devenir sociétaires : fournisseurs ; salariés ; bénéficiaires ; usagers ; « sympathisants ». Il peut s'agir d'acteurs publics, privés et issus de la société civile, collectifs ou individuels. Il s'agit d'une société commerciale de personnes (physiques et morales) se liant autour d'une finalité sociétale et économique, visant une rentabilité à « lucrativité limitée » (Margado, 2002). Les bénéfices sont principalement réinvestis pour pérenniser l'activité et une réserve obligatoire et impartageable est constituée. Les SCIC sont une forme hybride et particulièrement ambitieuse de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Les SCIC existent dans de nombreux champs et la plupart participe au développement territorial grâce à l'implication de parties prenantes multiples pour porter une activité productive d'intérêt collectif (Draperi et Margado, 2016). Si les liens entre les SCIC et le développement territorial ne vont pas de soi, ils ont un fort potentiel à se nourrir l'un l'autre. Torre (2022) souligne particulièrement l'importance des dimensions coopératives dans le développement territorial, défini comme : « l'amélioration du bien-être et de la richesse des parties prenantes d'un territoire » (Torre, 2022, p. 240). Les principales caractéristiques en sont :

- L'implication de parties prenantes d'un territoire (collectivités locales, services déconcentrés de l'Etat, organismes consulaires, dispositifs locaux de gouvernance et le monde associatif) ;

- La prise en compte des processus de coopération dans l'analyse des dynamiques de développement territorial ;

- L'élargissement des problématiques liées au développement comme l'occupation de l'espace, l'attractivité et la résilience.

L'idée d'associer des acteurs multiples dans une coopérative dont la gouvernance est en principe démocratique se révèle donc – en théorie – particulièrement pertinente comme modalité de développement territorial. Cela traduit également l'aspiration à faire différemment, ensemble, pour répondre à aux mutations profondes en cours : associer dans la même structure des individus et des collectifs, des acteurs privés, publics, des collectivités, et des acteurs de l'ESS va permettre d'organiser un dialogue entre toutes les parties prenantes, et d'inventer un cadre d'action collectif, prenant en compte toutes les perceptions du territoire et de ses enjeux.

Si le potentiel de ces SCIC est grand, que sait-on de leur mise en œuvre pratique à ce jour ? Les travaux conduits sur leur fonctionnement souligne qu'elles se heurtent à de multiples sources de tensions (Michaud et Audebrand, 2018). Notons que la notion de tension n'a pas de connotation négative par elle-même. Elle désigne la présence chez les parties prenantes de priorités et de perceptions différentes, qui peuvent être source de conflits, d'inefficacités, voire de blocages, si elles ne sont pas observées, mises en débat et traitées collectivement par les acteurs de la SCIC. Les deux principales tensions qui traversent les SCIC sont celles entre :

- La dimension économique et le projet social, voire politique (Charmettant et al., 2020). Par exemple, le besoin de réaliser des prestations ou autres activité marchandes qui ne soit pas totalement en lien avec le projet politique ;

- Les volontés et intérêts de parties prenantes multiples pour former une gouvernance démocratique visant à créer un intérêt collectif : « Les SCIC se doivent d'intégrer une pluralité d'intentions et l'intérêt collectif est le résultat de la construction d'une réponse à des besoins collectifs de multiples parties prenantes » (Bonnemaizon et Béji-Bécheur., 2018, p.124). Sur un projet d'alimentation bio, les intérêts de producteurs, de restaurateurs, d'association environnementaliste peuvent constituer des priorités différentes voire divergentes.

Le fonctionnement de la SCIC se construit en continu et ne se réduit pas à sa dimension formelle. Bien plus que des déclarations d'intention, le processus est fondamentalement délibératif (Béji-Bécheur et al., 2020). Il nécessite ainsi des éléments concrets et opérationnels qui organisent la collaboration (par exemple un cahier des charges servant aux entrées et sorties des membres). Il nécessite aussi l'engagement de ses membres dans le processus de co-construction de l'intérêt collectif de la SCIC. La volonté de la direction et l'appropriation et le désir des coopérateurs sont fondamentaux (Bonnemaizon et Béji-Bécheur, 2018).

La construction d'une SCIC équilibrée dans les tensions qui la traversent est donc très exigeante. Si le potentiel de la SCIC est énorme par sa capacité à organiser un entrepreneuriat collectif de territoire (Henrion et al., 2019 ; Henrion, 2020), de nombreux effets pervers peuvent nuire à l'objet initial de la coopération. Le processus de construction requiert du temps, des compétences, une appétence et la capacité à « faire un pas de côté » en acceptant la présence de points de vue différents.

Se poser la question de la pertinence de la SCIC comme cadre d'action collective selon les problématiques à résoudre est ainsi important. Accepter de mettre au cœur du projet la façon dont on organise la coopération entre les parties prenantes de la SCIC, et dont se géreront les tensions inhérentes à son fonctionnement, est une condition nécessaire à la portée du projet coopératif.

Cet aspect devrait être introduit dans les cadres de financements pour permettre aux acteurs d'engager davantage de temps dans la coordination, et de valoriser aussi les dimensions de coopération multi-acteurs (en plus des dimensions technico-économiques). A cette condition, la SCIC pourra permettre de construire une dynamique de territoire soutenable, comme une dynamique transition autour de l'alimentation locale et bio anticipant les évolutions climatiques et prenant en compte les besoins locaux.

Camille Henrion et Didier Chabaud

Bibliographie :

Béji-Bécheur, A., Bonnemaizon, A., Château-Terrisse, P., Karmouni, H., Maignan, M., Vandangeron-Derumez, I., & Arnaud, C. (2020). Chapitre 5 : Maintenir dans la durée le multi-sociétariat : Quelles solutions sont pratiqués par les SCIC ? In L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire : Initiatives et modèles novateurs et inspirants (Presses Université Reims, p. 346).

Bonnemaizon, A., & Béji-Bécheur, A. (2018). Démocratie du statut à l'action : Étude de cas d'une SCIC dans le secteur des musiques actuelles. Revue Française de Gestion, 44(276), 123 142.

Charmettant, H., Boissin, O., Dubrion, B., Hirczak, M., Juban, J.-Y., Magne, N., Maisonnasse, J., Petrella, F., Renou, Y., & Richez-Battesti, N. (s. d.). Scop & Scic : Les sens de la coopération. 223.

Draperi, J.-F., & Margado, A. (2016). Les Scic, des entreprises au service des hommes et des territoires. Revue internationale de l'économie sociale : Recma, 340, 23.

Henrion, C., Chabaud, D., Brenet, P. (2019). « Créer une dynamique de coopération entrepreneuriale dans un territoire de faible densité : le cas de la Petite Montagne dans le Jura », in Bonneveux, E, Lebegue, T., Hulin, A. ; Gavoille, F. (eds.), GRH, RSE, et emplois : vers de nouvelles approches inclusives, Vuibert/AGRH, pp. 173- 196.

Henrion, C. (2020) Le rôle d'une méta-organisation « entrepreneuriale » dans la capacité d'acteurs d'un territoire de faible densité à entreprendre ensemble, 9ème colloque de l'Association Internationale de Recherche en Management Public (AIRMAP), Conférence en ligne, 26 – 27 octobre 2020.

Margado, A. (2002). SCIC, société coopérative d'intérêt collectif. Revue internationale de l'économie sociale : Recma, 284, 19 30.

Michaud, M., & Audebrand, L. K. (2018). Inside out, outside in: "Supporting members" in multi-stakeholder cooperatives. 18.

Torre, A. (2022). Les dimensions coopératives du développement territorial : RECMA, N° 364(2), 238 249.

Nouvelle rubrique : Portait insolite
Les bricoleurs du Solidarium !

Ces joueurs ont plus d'un tour dans leur sac ! Présents au Solidarium de manière très régulière, salariés pour les uns, bénévoles pour les autres, ils ont pris l'habitude de travailler ensemble et ne sont pas prêts d'arrêter ! Petit focus sur chacun des joueurs de l'équipe.

FRANCK - «LES MAINS D'OR»

C'est l'homme à tout faire de la MES ! Des Tiny-houses, l'espace de coworking ou la mécanique, rien ne l'arrête ! Il fait aussi partie du Répare Café, où il est bénévole. Semblerait-il qu'il vienne sur le site du Solidarium aussi les week-ends pour réparer tout un tas de trucs… De la soudure aux compétitions de stock-cars ses compétences semblent sans limites !

STÉPHANE - «JOLLY ROGER»

fraichement arrivé à bord de l'aventure MES, ce grand gaillard sec comme un bout de bois n'en est pas à son coup d'essai !
Son CV impressionne et pour cause, menuisier de formation il exerce son activité depuis 1993... soit quasiment 30 ans ! Pourtant le temps ne semble pas avoir d'emprise sur ce professionnel aguéri, aussi méticuleux qu'humble !

GEORGES - «OLD GEORGES»

Il est président de l'association les Mains du Bray ! D'un simple administrateur de la MES, est né un leader de 80 bénévoles. Toujours prêt à rire et à créer de nouvelles activités, il est apprécié pour sa sincérité et sa bonne humeur !

JEAN-CLAUDE - «LA MONTAGNE»

c'est la force tranquille de cette équipe ! Membre très actif du Repare Café, ce grand costaud à l'oeil vif a plus d'un tour dans son sac et se fera un plaisir de trouver une solution pour réparer n'importe lequel de vos objets en carafe !

MICHEL - «KAPTAIN SINGER»

un bénévole au grand cœur présent quotidiennement sur le site du Solidarium. Aucune machine à coudre cassée ne lui échappe ! Il s'est ainsi crée une horde de fans, qui viennent écouter ses conseils et apprécie sa pédagogie. Il s'attaque désormais aux horloges. Rien n'y fait, il n'arrête pas avant que l'objet soit réparé, on vous aura prévenu !

MAXIME - «DIRTY MAX»

Il a été recruté il y a quelques temps aux Sens du Bray ! Ce jeune mousse est le bras droit opérationnel de Franck pour l'aider dans tous ces travaux. Il s'adonne à la menuiserie, la plomberie et la mécanique à ses heures perdues ! Agile & précis il est un véritable lieutenant fidèle !

JÉRÔME - «JOLLY ROGER»

ce personnage tant mystérieux que séduisant aux 1000 et une vies passées travaille principalement à la Recyclerie sur la rénovation des meubles, la décoration de la boutique et le sablage d'objets en tous genres. Grâce à l'aérogommeuse, il transforme de vieux meubles abimés en pièces maitresses de votre salon !

Equipements

Rire, tournevis, café et gâteaux, et de l'huile de coude !

Forces

Capacités pédagogiques phénoménales, envie de faire ensemble, entraide, volonté !

Point faible

Approchez-vous d'eux en leur disant qu'un objet quelconque ne pourra jamais être réparé ou que recycler ça sert pas à grand-chose !

Valeurs

Service et de bienveillance avant tout.

Ambition

Ils veulent transmettre, et faire lien avec les bénévoles pour partager aux mieux les compétences des uns et des autres !

Journée type

Chacun des joueurs arrive généralement à son poste en prenant soin de saluer l'ensemble des personnes sur le site. Les bénévoles se baladent, les salariés se dépêchent. Côté Recyclerie, un réassort s'impose, pour ensuite préparer la vente du lendemain et s'occuper de prestations extérieures (sablage et peinture !). Du côté de l'atelier, chaque journée est différente ! Ils faisaient hier un boitier connecté, aujourd'hui s'occupent de réparer un camion, et demain se remetteront au travail sur une tiny-house. Les bénévoles s'invitent à la discussion, le temps d'une pause pour les salariés qui leur montrent leurs exploits de la journée. Certains bénévoles investis préfèrent le télétravail la semaine, et se donnent rendez-vous sur place le mercredi après-midi !

Slogan

Apprendre les uns des autres, et s'enrichir de nos différences !

Prochaine quête

Mettre en place des Répare café spécial salariés de la MES pour encore plus de mixité ! On leur souhaite de réussir.

Relation avec la MES

Pour cette bande, c'est un réel lien d'amitié qui s'est créé au fil du temps passé ensemble et des services rendus. Ils m'ont confié que rigoler tout en faisant leur travail, ça fonctionne ! Et cela leur va très bien comme ça. En travaillant conjointement, se dépannant de temps en temps, ils ont su faire rayonner la Recyclerie et le Solidarium. Rien que pour ça, ils ont envie de rester pour ouvrir le tiers-lieu à tous les habitants du territoire ! Ils ont noté une grande amélioration dans la relation bénévoles et salariés, et surtout une explosion de solidarité de laquelle ils ne se lassent décidément jamais ! Enfin, ils apprécient la confiance mutuelle qui réside au sein du Solidarium et de la MES. Créer des projets ensemble est un véritable atout. Ce qui leur plait, c'est aussi de voir se concrétiser de nombreux projets réalisés par une diversité d'acteurs et de structures.

Palmares

Que de victoires à leur apogée ! Cette équipe est surtout fière de tout ce qui a été accompli ensemble, et d'avoir pu apporter leur pierre à l'édifice qu'est le Solidarium !
Certains sont particulièrement heureux d'avoir réussi à briser les barrières qui pouvaient exister entre les différents types d'usagers du tiers-lieu. D'autres d'avoir su révolutionner la boutique où se vendent les articles recyclés, où l'on nous a confié que le chiffre d'affaires avait même doublé en 10 mois seulement ! La boutique est appréciée par sa décoration et son ambiance. Il arrive même parfois que les clients viennent rencontrer les « makers », ceux qui font !
Une autre victoire est de voir certains jeunes et moins jeunes reprendre confiance en eux lors d'ateliers ou de missions en insertion. De quoi se sentir utile, et au service des autres.
Enfin, une des victoires qui a mêlé travail de qualité et rires, c'est l'espace de coworking ! Petite anecdote : saviez-vous qu'il a été finalisé une heure seulement avant la visite découverte prévue?. Une vraie victoire qui aura demandé beaucoup d'essais !

SAUREZ-VOUS LES RETROUVER ?

Saurez-vous retrouver les 12 mots mêlés ?
A vous de les distinguer en les rayant à l'aide d'un stylo !
En diagonale, à la verticale et l'horizontale, ils se sont dissimulés dans cette grille ! Top chrono !

C	T	W	F	U	U	K	H	G	M	P	L	C	J
O	E	I	N	L	U	S	T	X	S	N	Q	L	U
W	R	J	E	M	R	K	A	C	O	M	M	U	N
O	R	A	M	R	W	S	T	G	Y	R	C	F	D
R	I	Q	M	K	S	M	T	U	E	P	X	Z	E
K	T	S	C	B	I	L	W	U	O	I	Q	J	S
I	O	V	Q	P	E	P	I	N	I	E	R	E	S
N	I	S	E	R	Y	J	S	E	D	Z	C	G	P
G	R	A	X	K	G	J	P	R	U	S	U	H	I
I	E	O	E	B	Q	F	O	N	C	I	E	R	M
E	I	N	N	O	V	A	T	I	O	N	G	L	A
L	G	X	M	P	R	O	P	R	I	E	T	E	G
M	U	T	U	A	L	I	S	A	T	I	O	N	E
I	D	E	V	E	L	O	P	P	E	M	E	N	T

Sudoku du Solidarium !

3		6		1		9		
	7	1	9	8			2	5
9	8	5	6				1	3
		3			2			
2	9	8		6	1	3		4
1	6	4			9	8	5	
5		7						9
6	1			5			3	7
		2	4	9	7	5	6	1

Pssst..tu n'arrives pas à le retrouver ? Voici les mots à chercher ! Ouvre l'oeil...

commun
développement
tiers-lieu
coworking
territoire
usage
fonctionnement
mutualisation
essaimage
innovation
propriété
pépinière

« La coopération repose sur cette conviction profonde : on ne saurait atteindre un but qu'à la condition que tous y parviennent. »

- Virginia Burden

L'ÉQUIPAGE
DESIGN & RECHERCHE

Comité rédacteur : L'Equipage
Mise en page : L'Equipage
Impressions : Paypernews
Directrice de publication : Margaux Dequeker
Photos : Maison d'Economie Soldiaire, FOXIS, Equipage, Les Sens du Bray
Dessins : L'Equipage